

# LA TERRE



163 QN-1575-1-2  
BIBLIOTHEQUE LEGISLATIVE  
DE LA PROVINCE QUEBEC  
HOTEL DU GOUVERNEMENT  
QUEBEC P.Q.

DE CHEZ NOUS

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Volume XXXII - No 50  
Montréal, Mercredi  
le 8 mars 1961

**Vers une récolte  
sans précédent  
de betteraves...**

page 6

**Succès des  
campagnes de  
recrutement dans  
Joliette et  
St-Hyacinthe**

page 7

**Le rôle du  
coopératisme  
agricole dans notre  
économie provinciale**

page 8



*L'agriculture a, elle aussi, ses conférences "au sommet". Sur cette photo prise lors du récent congrès de la Fédération canadienne de l'agriculture à Ottawa, nous remarquons (au centre) l'honorable Alvin Hamilton, ministre fédéral de l'agriculture, à droite, le Dr H.H. Hannam, président de la FCA, et, à gauche, M. Jean-Baptiste Lemoine, président général de l'UCC qui a été réélu vice-président de l'organisme national.*

**CETTE POLITIQUE  
D'AMÉNAGEMENT RURAL...?**

page 5



**VOS BETES  
A POILS**  
**VOS BETES  
A PLUMES**

par le  
**Dr R. POIRIER,**  
B.S.A.,  
professeur  
au collège  
Macdonald

## Une législation s'impose sur les contrats d'intégration...

J'ai, jusqu'à présent, évité de parler de ce sujet que nous avons passé, depuis deux ans, à travers une période où ce mot a été mêlé à toutes les sauces. Chacun en a parlé à tort et à travers et je ne voulais pas ajouter à la confusion générale. Son tempérament de français porte notre petit peuple à vouloir rationaliser toutes ses actions et à tout bout de champ, il se passionne autour de mots-clés qui, à force d'être employés trop souvent, viennent à être vidés de leur sens initial. C'est ainsi que, depuis deux ans, dans le monde agricole, il faut être pour ou contre l'intégration. Fort heureusement, cette polémique semble en voie de s'éteindre et ainsi il devient plus facile d'envisager ce problème avec sang-froid afin de donner des directives pratiques sans être affublé des adjectifs "traître" ou "illuminé".

Pour moi, ce mot d'intégration a toujours été relié avec deux idées fondamentales: l'idée d'un contrat écrit ou verbal et celle d'une coordination entre plusieurs secteurs différents dans la production et la distribution d'un produit alimentaire. Ceci n'est pas absolument nouveau en agriculture. Depuis de très nombreuses années, certaines cultures spéciales, comme le tabac, le lin, les légumes pour les conserves ont toutes été produites en se fondant sur un contrat de vente signé à l'avance au printemps. Puisque la notion de contrat est essentielle au phénomène actuel de l'intégration, je vais consacrer la présente chronique à vous fournir quelques conseils pratiques sur le sujet. La semaine prochaine, nous parlerons de la coordination entre les secteurs différents.

Disons, pour commencer, que la plupart des productions agricoles, le cultivateur a encore le choix entre signer un contrat particulier et ne pas le signer. Pour pouvoir prendre une décision intelligente, il lui faut donc lire et comprendre le contrat. Ici, deux anomalies étonnantes à souligner. La première a trait au fait que 90% de nos cultivateurs vont signer un contrat sans le lire à condition qu'on lui dise qu'il pourra avoir ainsi du crédit sans avoir à passer à travers une procédure compliquée. J'ai vu de mes yeux une série de 10 à 15 billets promissaires signés par un cultivateur qui était certain d'avoir tout simplement apposé sa signature à des accusés de réception. La seconde anomalie est le fait que tous ces contrats qui foisonnent dans notre monde agricole sont composés par des organisations commerciales qui ont les moyens de profiter des conseils d'experts légaux dont l'unique préoccupation est de protéger au maximum les intérêts de celui qui a rédigé le contrat. De l'autre côté, on a un cultivateur dont les connaissances légales sont à peu près nulles et qui a tellement hâte de recevoir le crédit dont il a besoin qu'il est prêt à signer n'importe quel papier.

Le premier conseil est évident: ne jamais signer un papier légal avant de l'avoir lu attentivement. S'il existe des clauses qu'on ne comprend pas, il faut alors consulter soit un avocat, soit un notaire ou soit son agronome qui est très souvent très bien renseigné sur la portée de ces contrats.

Devant la disproportion évidente entre l'entreprise commerciale et le cultivateur au point de vue connaissance légale, il faudrait que l'Etat légifère sur les contrats agricoles comme il l'a fait depuis longtemps au sujet des contrats d'assurance. Je suis certain qu'un grand nombre de clauses hautement unilatérales disparaîtraient aussitôt que nos législateurs se mettraient le nez dans ces contrats.

Je m'aperçois que je ne puis vider cette question du contrat, cette semaine, et je devrai y revenir dans sept jours.



La poulette **CORVETTE** apporte aux producteurs d'œufs le moyen de faire un plus grand profit avec les pondeuses.

CORVETTE est un produit du Québec

\$2.45 de profit net:  
re: CANADIAN CENTRAL  
RANDOM SAMPLE  
TEST (1959-60)



**La Terre**

Propriété de l'U.C.C.  
FONDEE EN 1929

515, avenue Viger, Montréal — Tél. Victor 2-6431

"Le seul hebdomadaire agricole français d'Amérique"

DIRECTEUR: Paul-Henri Lavoie, b.s.a.

REDACTEUR: Jacques Laliberté



Membre de l'"Audit Bureau of Circulation"

Imprimé à l'Imprimerie Populaire Ltée, Montréal

Publié le mercredi de chaque semaine

Abonnement: 1 an, \$1.00; 3 ans, \$2.00; 5 ans, \$3.00



AUTORISE COMME ENVOI POSTAL DE  
2e CLASSE, MINISTERE DES POSTES, OTTAWA



### Assemblée annuelle de l'UCC de Grande-Baie

Le syndicat de l'UCC de Grande-Baie tenait dernièrement son assemblée générale annuelle. Parmi les invités se trouvaient M. l'abbé Blackburn et M. A. Cayouette du service de technique agricole de l'UCC du Saguenay. Les élections donneront les résultats suivants: comme directeurs: MM. Adélard Bergeron, Lucien Bergeron, Philippe Poulin, Marcel Lavoie et Eugène Tremblay. M. Léon Côté a été élu à la vice-présidence, et M. Henri-Paul Gagnon, à la présidence. M. P. Dufour a été maintenu secrétaire. Il fut décidé que l'on tiendrait une journée d'étude sur la technique agricole au cours du mois d'avril.



J.-C. Magnan nommé conseiller technique

L'honorable Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture, vient de confirmer officiellement la nomination d'un nouveau conseiller technique au ministère, dans la personne de M. Jean-Chs Magnan, l'actuel directeur du Service de l'enseignement agricole. Après une laborieuse carrière de 46 ans, au service de l'agriculture, l'expérience de M. Magnan sera profitable aux cultivateurs de la province et à ses confrères agronomes.

Le nouveau titulaire s'occupera de rédiger, pour la presse et la radio, des conseils en matière d'enseignement agricole. En plus, les autorités lui ont confié la préparation d'un glossaire agricole qui sera vraiment utile à tous ceux qui s'intéressent à l'agriculture, et spécialement aux cultivateurs et aux agronomes. Nos félicitations au nouveau titulaire.

### Les éleveurs de chevaux canadiens en congrès

Dernièrement, à Québec, les tenants du "petit cheval de fer" s'étaient réunis pour leur assemblée annuelle sous la présidence de M. Joseph Hébert, de Bécancourt, président de la Société des Éleveurs de chevaux canadiens. M. P. Labrecque, directeur du service de l'industrie animale, A. St-Pierre, directeur de la Ferme-école de Deschambault, J.-A. Ste-Marie, ex-régisseur de la Station Expérimentale de Lennoxville, le docteur J. M. Veilleux, m.v., directeur du service de la santé des animaux, A. Martin, agronome de Rivière-du-Loup, J.-A. Guimont, agronome spécial en élevage chevalin, et G. Arnold, réputé éleveur de chevaux, de Grenville, ont tour à tour adressé la parole. Les élections annuelles ont donné les résultats suivants: président honoraire: Dr J. H. Vigneau, m.v.; président, Joseph Hébert; vice-président, Adrien Martin et Andréa St-Pierre, membre de l'exécutif. Les directeurs: M. E. Bolduc, J.-R. Pelletier, O. Pratte, Secrétaire, M. M. Hallé. Ont été nommés au comité de l'enregistrement supérieur des juments: M. l'abbé G. D. Jean, pré-

sident; MM. E. Bolduc, A. Martin et A. Fournier.

### Le Conseil d'Orientation Economique du Bas St-Laurent...

Sur le point de terminer une étude entreprise il y a quatre ans, le Conseil d'Orientation Economique du Bas St-Laurent a rencontré dernièrement le Conseil des Recherches agricoles du Québec et les membres des services techniques du ministère de l'agriculture, en vue d'exposer une partie des problèmes de ajustements confrontés et de solliciter leur aide afin de parfaire l'enquête et d'élaborer un programme d'action prévoyant une utilisation plus rationnelle du sol et autres ressources naturelles renouvelables. Ce premier contact a été fructueux, dit-on, en ce sens qu'il a permis d'ouvrir des avenues qui aboutiront à une collaboration plus étroite entre techniciens, chercheurs, ingénieurs, agronomes et économistes à l'édification d'un milieu rural où les ressources agricoles et forestières mises en pleine valeur favoriseront le plein essor de la vie sociale.

### Secrétaire local de l'UCC élu maire de sa municipalité

M. Léo Faucher, secrétaire du syndicat local de l'UCC de St-Albert de Warwick, a été élu par acclamation maire de cette municipalité. De plus, il vient de se voir décerner, par arrêté ministériel, la fonction de Sheriff au Palais de Justice d'Arthabaska avec juridiction dans le district judiciaire de Drummond-Arthabaska.

### J.C. Watt élu président des Ayrshire du Canada

M. J.C. Watt, de Lancaster, Ontario, a été élu président de la

Société Ayrshire du Canada lors d'une réunion des directeurs tenue à Montréal récemment. Le nouveau vice-président est M. Arthur Dagg, de Shawville, Québec. Les autres directeurs qui représentent le Québec sur cet organisme national sont: Madame Lucille Davis, Fulford, Armand Lavoie, Ste-Anne-de-la-Pocatière, Jack MacGeorge, St-Valentin et Archie Roy, Howick.

M. Gérard Daoust, de Laverlochère, président de la Fédération de l'U.C.C. du Témiscamingue, est en deuil de sa mère, Mme Joseph Daoust, née Anna Charlebois, décédée et inhumée la semaine dernière. Nos condoléances à M. Daoust et à sa famille.

### \$345,078 à la SCA de Ste-Croix

C'est une augmentation de son chiffre d'affaires que le syndicat coopératif agricole de Ste-Croix a terminée l'année financière. L'exercice s'est terminé en effet par un chiffre d'affaires de \$345,078, soit une augmentation de \$6,240 sur celui de l'an dernier. Au magasin, les ventes globales ont été de l'ordre de \$204,860; à l'entrepôt de \$113,580; au service de gazoline de \$21,463 et au moulin de \$5,173. L'opération financière de la coopérative s'est soldée avec un excédent de \$18,353. Les directeurs sortant de charge, MM. J.-C. Pelletier, A. Dallaire, B. Côté et U. Potvin, ont tous été réélus. Les autres directeurs sont: MM. A. Lapointe, Ls J. Lapointe et C.-E. Tremblay, président. Au conseil de surveillance, M. J.-C. Lavoie a été réélu, MM. L. Boudreau et G. Côté demeurent en fonction.

**J'AI QUELQUE CHOSE  
D'IMPORTANT À VOUS  
DIRE À LA PAGE 20**



La Coopérative Fédérée de Québec



# Éditorial

## LA TERRE DE CHEZ NOUS

### L'avenir de l'agriculture

LES problèmes de l'agriculture deviennent de plus en plus complexes. L'évolution technologique et économique de notre agriculture se précise davantage tout en posant des problèmes nouveaux auxquels il devient urgent de trouver une solution. Le progrès de l'agriculture en 1961 implique la modernisation de l'entreprise agricole. Nous sommes convaincus que cela peut se faire tout en gardant intact notre ferme familiale. Nous devons quand même faire face à un problème d'équilibre entre la capacité de produire de notre agriculture modernisée et les besoins de nos marchés, canadien et international. Indépendamment des conditions du marché, le cultivateur devra être en mesure de produire au plus bas coût possible. Une ferme économiquement viable rendra plus facile la réalisation de cet objectif.

Le mode d'agriculture ouvrière devient chose du passé dans le Québec et au Canada. On peut bien se rappeler et romancer cette époque, si l'on veut, alors que le pouvoir de traction sur la ferme consistait en une paire de chevaux et les muscles solides du laboureur avec, en plus, l'aide des enfants dans le champ de choux de Siam... Ceci ne peut plus être. Le coût de la main-d'oeuvre est devenu prohibitif pour le cultivateur; il doit mécaniser. Cette mécanisation ne peut être rentable que si elle est utilisée de façon ultimatum. Elle pourra se justifier soit par la consolidation de la superficie de la ferme, ou par l'intensification de la production. Alors le coût de production du cultivateur pourra être compétitif, c'est-à-dire qu'il permettra au cultivateur d'entrer sur le marché. Ce marché est d'abord le marché canadien et les marchés d'exportation. Il ne peut y avoir dans ce domaine de frontières à l'échelle provinciale. A nous cultivateurs, du Québec de satisfaire autant que se peut notre marché québécois et prendre notre part du marché national et international.

PAR contre, le besoin d'une politique d'utilisation de nos ressources agraires est urgent! Les cultivateurs sont convaincus du besoin et de l'urgence d'une telle politique: l'État québécois devrait en être pourvu dès la session de 1961. D'autant plus que l'étendue de nos ressources agraires est limitée par la superficie de terre arable réellement apte à l'agriculture. De plus, ce sera le rôle de l'État québécois d'aider le cultivateur à adapter son entreprise agricole aux conditions modernes par une politique de crédit approprié, de l'informer et l'aider dans ses problèmes de gestion, de technique, de mise en marché, d'utiliser à bon escient, dans certaines régions, nos ressources forestières, etc. etc.

Mais, de grâce, qu'on n'aille pas s'illusionner ou laisser croire qu'à force d'octrois et de subventions, on puisse transformer comme par magie des terres reconnues impropres à l'agriculture. Concentrons nos énergies à mettre en valeur ce que nous avons de terres arables. Voilà des problèmes sur lesquels notre gouvernement provincial et en particulier le ministre de l'agriculture doivent déployer toutes leurs énergies. De plus, il est fort probable qu'un certain nombre de cultivateurs voudront quitter l'agriculture pour d'autres emplois. On devra pouvoir disposer d'écoles de réadaptation qui aideront les gens à se réhabiliter dans d'autres occupations.

N'est-il pas vrai que le meilleur départ serait de préparer, pour la prochaine session de la législature, une loi pour l'utilisation de nos ressources renouvelables et en particulier nos ressources agraires? Ce sera le solage sur lequel on pourra bâtir dans Québec une agriculture dynamique et prospère. Nous voulons l'utilisation de nos ressources en fonction des besoins des citoyens de notre province qui, dit-on, possède d'immenses ressources naturelles et un avenir très prometteur. Cependant, l'agriculture demeure un secteur important de notre économie. D'autre part, elle a ses limites définies par la superficie de notre sol arable. Nous devons respecter ces limites, autrement nous pourrions nous diriger vers un gaspillage malheureux de nos ressources humaines. L'agriculteur québécois devrait être en mesure de bénéficier d'un niveau de vie comparable à la moyenne de la population.

L'AGRICULTEUR devrait pouvoir faire face à ses obligations comme père de famille; ainsi, par exemple, pourvoir à l'éducation de ses enfants et les aider à préparer leur avenir. Prenons bien garde que par manque de discernement dans l'utilisation des sols on crée de nouveaux foyers de misères humaines dans une province aussi riche de possibilités que la nôtre!

Jean-B. Lemoine,  
président général de l'UCC.

Honni soit qui jaunit prématurément les "spreads"!

## Le choix: \$200 ou 80 jours à l'ombre

Tous ne sont pas pincés, mais quelques-uns le sont. Accidentellement — trop accidentellement, c'est vrai — il arrive que la LOI intervienne et lui signifie en lui serrant un peu le collet: Holà, la jeune! Tu ne passeras pas!

La question a beau être sujet d'actualité, sujet de complot, sujet de confusion et d'intrigue habilement conçu par un savant Institut pour tenir le public en alerte, le jaunissement des spreads reste un sujet hors la loi, dans la plupart des provinces de l'est au moins. Le jaune est encore au nombre des couleurs dont on ne peut user en vain.

Si, comme le dit le proverbe, les belles paroles ne mettent pas de beurre sur les épinards, on peut aussi bien affirmer que la belle coloration en cause ne confère pas les vertus du beurre à un vulgaire ensemble de graisses et d'huiles, brassées, rebrassées et tapotées une troisième fois, qui demeurent complètement différentes du beurre. Le beurre étant le beurre et pas autre chose!

C'est justement pour avoir feint d'ignorer qu'il est défendu de jaunir n'importe quoi, à temps et à contretemps, qu'un jeune vendeur d'Ottawa dut, contre son gré va sans dire, comparaitre en Cour en fin de la semaine dernière, à Oshawa, Ont.

Force fut d'avouer sa culpabilité envers Sa Majesté le Beurre sous huit chefs d'accusation différents, tous portant sur la vente du Velvet Table Spread, fabriqué à Montréal, paraît-il, et dûment coloré en jaune contre la LOI. Ses ventes furent faites à Ajax, Ont., mais surtout dans la ville d'Oshawa, lieu célèbre où l'on fabrique des automobiles, comme on le sait et, à cause de cela, beaucoup mieux connu qu'Ottawa de par l'univers.

Le jeune vendeur (nom: Robert David) avait comme Cicerone M. James G. Harrison, inspecteur de produits laitiers pour le compte du gouvernement provincial d'Ontario.

Chaque chef d'accusation: \$25 d'amende. Et \$25 multipliés par 8 chefs d'accusation donnent la somme de \$200. Faute de quoi l'abus du jaune vaudrait à ce jeune homme le privilège de passer 80 jours à l'ombre, déclara le juge.

Et pour finir: 275 livres du spread prématurément jauni furent confisqués. Au témoignage de l'inspecteur pour comble: "spread" bien au-dessous de la normale quant à la qualité, dit-il.

## LA CLEF DES CHAMPS

Par

D. E. GRANDPRÉ

## GOUTTES PRÉCIEUSES

Est-ce le printemps, oui ou non? Un vrai ou un faux printemps? Voilà la question que se posent bien des gens depuis deux ou trois semaines. Vers la mi-février personne ne croyait trop à la venue aussi hâtive de la deuxième saison de l'année. Mais voilà qu'on en doute beaucoup moins avec l'arrivée de mars et l'approche de la mi-carême. A qui il faut ajouter la persistance d'un temps relativement doux avec pluies ou grêles occasionnelles, des températures variant de 10 à 40 degrés F. et une légère couche de neige s'amincissant à vue d'oeil sous l'action d'un soleil qui prend de la force. Tous des signes assez authentiques d'un authentique printemps! Mais qu'en pensent les érables?

Oui, qu'en pensent les érables? Question qui vient à l'esprit d'un groupe plus restreint de gens, mais pour eux d'une extrême importance. Ce qu'ils pensent, les érables sauront-ils nous le dire? Sauront-ils nous le dire à temps? Ou bien les premières coulées arriveront-elles sans avertissement, d'une façon aussi inattendue que de la visite des "Etats"? Plusieurs exploitants d'érablières ne le savent que trop, hélas! c'est l'une des caractéristiques de la saison des sucres d'arriver à l'improviste, de surprendre parfois ses gens.

Ce n'est là qu'une de ses nombreuses particularités. Parmi les mieux connues on peut relever les trois suivantes: le sucre et le sirop d'érable sont notre première moisson de l'année; c'est l'un des rares cas où l'on peut récolter sans semer, sans planter, dans la très grande majorité des cas, du moins; c'est une industrie circonscrite à l'est du continent nord-américain.

### Récolte spéciale

Ce dernier aspect est tellement vrai que si vous parlez du "temps des sucres" à un visiteur des vieux pays ou même de l'ouest canadien qui en ignore tout, il vous fera une drôle de mine. De la "tire d'érable" aux "parties de sucre" en passant par la "trempe" et le "petit réduit" pour en arriver au "coucher à la cabane" par temps de "grosses coulées", il ne comprendra rien. Même qu'il se demandera si votre tête est bien en ordre, ou encore si vous ne seriez pas un habitant de Mars ou de Vénus en villégiature dans la Beauce?

Vous ne parviendrez pas à le rassurer davantage en essayant de le persuader que la montée de la sève dans les érables au printemps est à l'origine d'une indus-

trie dont les revenus bruts varient de \$7 à \$11 millions par année.

### Goutte à goutte

Tous ces faits sont conformes à la réalité et nous paraissent fort simples, à nous. Mais à y bien penser, ils tiennent un peu du miracle. Ces quelque 10 millions de dollars, par exemple, tirés d'une "eau sucrée" tombant goutte à goutte d'une entaille faite à quelques millions d'érables! Les petits ruisseaux font les grandes rivières, ont l'habitude de dire les promoteurs de l'épargne. Dans ce cas-ci, toutefois, ce ne sont plus les ruisseaux, mais les gouttes qui font les rivières.

Petite industrie qui demande gros de travail, il faut en convenir, lors de la mise en branle tout comme pendant la récolte de la sève. Travail de la récolte assez mal réparti, la plupart du temps, les périodes pressantes alternent avec les périodes plus ou moins creuses. Encore que les périodes moins pressantes ne soient pas inactives, puisqu'on les emploie à abattre ou à "bûcher le bois de cabane" de l'année suivante. Excellente occasion, soit dit en passant, de faire un tri, un sarclage de l'érablière, d'abattre les arbres malades, difformes ou ces vétérans dont la tête courbe sous le poids des ans.

### Evolution lente

Il n'y a pas de mal à le répéter, la récolte des produits de l'érable demeure une tâche ardue en dépit d'une certaine évolution, tardive, lente, mais assez remarquable ces dernières années. Il faut admettre cependant que les méthodes modernes d'alléger la besogne ne sont pas toutes à la portée des petites et moyennes érablières qui forment le gros de l'ensemble des peuplements.

N'empêche qu'un véritable fossé sépare les rudimentaires méthodes d'autrefois de celles d'aujourd'hui: du tomahawk au vilain quin mécanique; du dalot de bois au chalumeau d'aluminium; du bocal d'écorce à la chaudière également d'aluminium; du chaudron de terre cuite au vaporisateur moderne; de la clairière exposée à tous les vents à la "cabane" très confortable et propre de nos jours; pour ce qui est du produit final: d'un réduit plus ou moins noir et renfermant une foule de malpropretés au sirop tout clair et doré des premières grosses coulées.

### Miracle de survie

Un autre petit miracle de l'histoire, semble-t-il, est la survivance de cette industrie en Amérique. Survivance dictée par le besoin ou l'absence passagère d'autres sources de sucre. L'histoire rapporte en effet que Français du Canada et Anglais de la Nouvelle-Angleterre avaient en commun un dédain assez prononcé de ce liquide épais et noirâtre — avec force cendres au fond du chaudron — que les Sauvages tiraient de la sève d'érable — celle-ci pourtant "aussi claire que de l'eau de roche".

Mais nécessité fait loi, quel que puisse être le dédain! Les guerres, les blocus et la famine... d'autre sucre parvinrent à reconcilier les Blancs avec cette source indigène de "sucrages". Réconciliation forcée qui devint un gage de survie, moyennant améliorations, heureusement!

### Climat favorable

Miracle aussi du climat qui a doté notre érable d'une sève douce, "liqueur délicieuse", même à l'état nature alors que, sur d'autres continents, l'érable corres-

(Suite à la page 6)

35e  
Cours à  
domicile

# Le Syndicat Local de l'UCC

par Jean-Marie Couët, organisateur syndical de la  
fédération de l'U.C.C. du Saguenay, B.Ss.Agr., Lc. Sc. Com.

## UNE DOCTRINE (Seizième leçon)

Dans le préambule des constitutions de l'U.C.C. présentées aux cultivateurs en 1924, nous trouvons cette affirmation de principes: "Possédant une bonne association professionnelle adhérent à toutes les directives de l'Eglise catholique, les agriculteurs en retireront des profits certains".

Par ailleurs, dans les règlements actuels des syndicats locaux de l'U.C.C., il est écrit ceci: "le syndicat reconnaît la doctrine sociale de l'Eglise basée sur la justice et la charité" et "le syndicat a pour objet de maintenir dans la population rurale, les traditions françaises et catholiques".

Il n'y a aucun doute, l'U.C.C. est d'inspiration catholique et sa pensée comme son action doivent être inspirées de la doctrine sociale de l'Eglise.

Ainsi, le syndicat ne doit pas seulement posséder de l'argent, compter sur des chefs compétents; mais aussi s'inspirer de la doctrine sociale de l'Eglise.

### I — Nécessité d'une doctrine

S'il est vrai que les cultivateurs et les bûcherons se groupent autour de chefs compétents, dans les cadres du syndicat professionnel, il n'est pas moins vrai que c'est la doctrine qui sera le fondement de leur vie professionnelle, le lien qui les unira vraiment. Le cultivateur qui se construit une grange-étable va unir les planches avec des clous. Le bûcheron qui se construit une maison va unir les briques par du béton.

Le chef qui fonde un syndicat de l'U.C.C. doit unir les membres par la doctrine sociale de l'Eglise.

### II — Les fondements de la doctrine sociale

"La société humaine, écrit Van Gestel, doit être régie avant tout par les deux vertus qui tendent essentiellement à ordonner les relations sociales: la justice et la charité".

Par ailleurs, le Père L. J. Lebreton s'exprime ainsi: "Seule la notion de bien commun éclaire de bout en bout la vie sociale des hommes, de la cellule initiale, la famille, à l'humanité". "Sa mystique est de toutes, la plus accessible, la plus universelle, la plus sûre, la plus conquérante. Qui la comprend bien et l'accepte sans nulle réserve remplira pleinement sa vie, s'exhaussant soi-même sans cesse et élevant avec soi l'humanité. Elle seule peut sauver chacun et sauver le monde".

Les fondements de la doctrine sociale de l'Eglise dont s'inspirent les syndicats locaux de l'U.C.C. sont donc la justice, la charité, le bien commun.

#### a) La justice sociale

Il importe donc de définir brièvement ces termes.

La justice est une vertu morale. "Or une vertu morale, selon J.B. Desrosiers, c'est une habitude devenue une force énergique et puissante, qui nous porte à faire constamment et facilement des actes bons et nous rend meilleurs".

Quels sont ces actes? Rendre à chacun ce qui lui appartient, ne jamais attaquer le bien d'autrui, réparer les dommages qu'on a causés, payer ses dettes. Mais il y a diverses espèces de justice: commutative, distributive, et sociale.

La justice commutative porte les membres de la société à se rendre les uns les autres leurs droits. Ainsi un cultivateur achète un cheval d'un autre cultivateur. Il ne peut en payer immédiatement le prix. Il a donc, envers l'autre une dette qu'il devra acquitter en justice.

La justice distributive porte les chefs de la société à distribuer le bien commun entre les citoyens, proportionnellement à leurs mérites.

Ainsi en vertu de la justice distributive, l'Etat provincial doit s'occuper davantage des fournisseurs de travail que des fournisseurs de capital.

Le bûcheron doit donc recevoir une plus grande protection que l'entreprise forestière qui représente le capital.

La justice sociale est la vertu qui nous porte à rechercher le bien commun de la société dont nous sommes membres.

C'est ainsi que les membres de l'U.C.C. doivent rechercher le bien de l'ensemble des bûcherons, le bien de la classe agricole et non le bien particulier d'un individu.

Le syndicat de l'U.C.C. a donc besoin d'hommes justes.

#### b) La charité

"Dans notre langage chrétien, écrit Van Gestel, nous entendons par charité cette vertu théologale et infuse qui nous fait aimer Dieu par-dessus toute chose et notre prochain comme nous-mêmes par amour pour Dieu. Cette charité que le Saint-Esprit répand dans nos âmes constitue le premier mandement de notre vie chrétienne; elle en est la marque authentique et l'élan vital. Par son origine et son orientation divines, elle dépasse infiniment en pureté et en puissance toutes les formes de philanthropie, d'altruisme ou de bonté purement humaines. Elle a suscité au cours des siècles, les institutions et les héros les plus nobles".

Cependant la charité ne concerne pas uniquement les individus, mais aussi les communautés au sein desquelles se déploie notre existence. C'est Benoît XV qui déclarait qu'il n'y a pas un Evangile différent pour la vie privée et pour la vie sociale.

Cette application de la charité à la vie communautaire constitue cette charité sociale dont nous parle les Encycliques. Pie XI l'appelaient "l'âme de l'ordre social".

La charité sociale nous inspire donc une sollicitude et un dévouement constant pour le bien commun des sociétés dont nous sommes membres.

La charité sociale amènera donc les membres de l'U.C.C. à collaborer généreusement à la prospérité de la classe agricole et des bûcherons.

La charité sociale est encore ce lien spirituel qui unit tous les membres de l'U.C.C. au sein de leur syndicat local.

#### c) Le bien commun

"Le bien commun, selon L. J. Lebreton, est un bien qui s'instaure par l'effort combiné des hommes, puis se reverse sur chacun sans se diviser. Tous sont dans l'atmosphère de sa bienfaisance sans qu'il soit pour cela le bien propre d'aucun; tous sont invités à lui donner, à lui conserver, à augmenter sa présence. Il est la raison d'être et la fin des associations humaines, sans qu'aucune personne humaine en soit lésée, puisque sa nature même le met au service total de toute personne".

"Dans la profession et l'inter-profession, il est fait de solide apprentissage, de statuts bien stables, de collaboration loyale et de bonne entente, de discipline judicieuse et juste, de traditions professionnelles et morales, d'adaptation aux besoins de la clientèle, de patrimoine corporatif, d'institutions sociales."

On a tendance à croire que le bien commun est la somme arithmétique des biens individuels à savoir, l'ensemble des fermes des cultivateurs d'une paroisse par exemple. Cela est faux. La ferme est un bien particulier du fermier. Cependant la route que suivent les fermiers pour se rendre à chacune de leurs fermes est un bien commun.

La loyauté d'un membre du syndicat local de l'U.C.C. est son bien à lui; mais la confiance qui s'établit entre tous les membres du syndicat de l'U.C.C. par la loyauté de chacun est un bien commun.

"La doctrine du bien commun est la plus universelle des doctrines sociales: elle prend tout l'homme, elle s'étend à tous les hommes, elle vaut pour toutes les sociétés ayant pour objet quelque bien, de la famille aux groupements entre nations, de l'entreprise aux branches de production, de l'agriculture à la banque; elle est un humanisme absolu; elle est capable de créer un dynamisme régénérateur du monde". (L. J. Lebreton)

### III — Remarques

Un syndicat local de l'U.C.C. doit être bâti à l'exemple du corps humain. Il doit avoir un corps et une âme, un corps qui possède ses lois et son organisation propre, une âme c'est-à-dire, un principe spirituel uni à ce corps et qui en devient le moteur, qui lui communique une vie morale.

Cela veut dire une doctrine, une mystique basée sur la justice la charité et le bien commun.

Il est bon de réfléchir et de se demander si nos syndicats de l'U.C.C. ne sont pas parfois que des corps sans âme?

Si nous voulons des syndicats bien vivants, proposons leur des techniques d'action efficaces, mais ne commettons pas l'erreur de négliger de leur communiquer une doctrine sûre et profonde.

#### QUESTIONNAIRE

- 1e Question: Qu'est-ce qu'une vertu morale?
- 2e Question: Qu'est-ce que la justice sociale?
- 3e Question: Qu'est-ce que la charité?
- 4e Question: Définissez le bien commun?
- 5e Question: Qu'est-ce que l'âme d'un syndicat local de l'U.C.C.? Et croyez-vous qu'il y ait danger que plusieurs de nos syndicats deviennent des corps sans âme?



La nouvelle politique d'aménagement rural

# Adoptée à cette session-ci ou à la veille des élections?

## Nos gueulars de députés devenus muets?...

### CONFERENCE : des P.M. du Commonwealth

Aujourd'hui (8 mars), s'ouvre, à Londres, la conférence des premiers ministres du Commonwealth. Le premier ministre Diefenbaker y représente le Canada, accompagné d'un ministre du Québec, l'hon. M. Noël Dorion, secrétaire d'Etat et représentant du comté de Bellechasse au Parlement du Canada. Un autre collègue, de la Colombie celui-là, va rejoindre les deux premiers : l'hon. M. David Fulton, ministre de la Justice.

### REUNION : la 2e du genre, est ontarien

Les 16 et 17 mars, 2e réunion annuelle d'études sur questions d'économie et de marchés tenue en faveur des cultivateurs de l'est de l'Ontario. Endroit : Ecole d'Agriculture de Kemptonville. Début des séances d'études : à 9 h. 30 du matin, le jeudi 16 mars. Au nombre des conférenciers : MM. H. H. Hannam, président de la FCA, George McCague, président de l'Office des marchés agricoles de l'Ontario, et A. Laidlaw, de la Fédération des coopératives du Canada.

### BEURRE : objectif de M. McMillan

Une consommation de beurre accrue d'au moins 3 livres par personne au Canada : tel est l'objectif minimum à atteindre si l'on veut remettre d'aplomb l'industrie laitière au Canada. Opinion exprimée par M. Gilbert McMillan, ex-président des Fermiers laitiers du Canada, à l'assemblée annuelle des éleveurs de bétail Ayrshire de la C.B.

### SEMAILLES : début, région de London, Ont.

La semaine dernière, début des semailles dans la région de London, partie ouest de l'Ontario. Quelle étendue? Assez grande pour fournir la matière première à une nouvelle.

**TABAC JAUNE :** Le volume des ventes de tabac jaune aux enchères ontariennes, fin de la semaine dernière, dépassait les 180 millions de livres. Au prix moyen de \$0.5527 la livre, ça représente plus de 100 millions de dollars comme valeur des ventes jusqu'ici. Le reste : une quinzaine de millions de livres.

### OEUFS : gains nouveaux un peu partout

Ton ferme ou plus ferme des oeufs de catégories supérieures la semaine dernière dans la plupart des régions du pays, particulièrement dans les provinces centrales, les gains variant de 1 à 4 cents la douzaine par rapport à semaine précédente. Catégories inférieures : prix variant de stables à supérieurs de 1 à 3 cents.

Prix sur place, à Montréal : de soutenus à plus fermes avec augmentations de 1/2 à 3/4 cents pour toutes catégories — gain de 1/2 à 1 cent pour "A" gros ou 42 1/2-43 cents. Même catégorie, à Toronto, prix stable à 39 cents et, pour "A" petits, prix fermes ou plus fermes de 2 cents.

Contrairement à Toronto, arrivages faibles à Montréal, mais complétés par approvisionnements en provenance de l'Ontario et des provinces de l'Ouest.

### VOLAILE : quelques revisions de prix

Ton stable de presque tous les marchés pour la viande de volaille la semaine dernière. A Montréal, baisse fractionnaire de prix à l'égard des "broilers" et poulets vivants de 4 livres et moins tandis qu'il y avait raffermissement chez les plus lourds.

Dans les provinces centrales, arrivages de poulets de grill suffisants pour répondre à une demande allant de passable à bonne. Poules et poulets lourds ont continué d'être les favoris à Montréal alors qu'à Toronto le marché préférait les légers. Jeunes dindons à griller : ventes plutôt indolentes.

Depuis qu'il est devenu ministre fédéral de l'agriculture, il y a quelques mois, l'honorable Alvin Hamilton n'a pas manqué une occasion de mettre en évidence la nouvelle politique d'utilisation des ressources renouvelables et d'aménagement du terri-

toire rural dont il entend faire l'oeuvre principale de son ministère et même du gouvernement dont il fait partie. Tout le monde s'est réjoui de cette attitude et on attendait avec impatience la législation qui permettrait de la traduire en acte.

### PORCS : marché apparemment peu actif

Sur l'ensemble des marchés, les prix du porc furent impuissants, la semaine dernière, à maintenir leur position de la semaine antérieure. Les marchés de l'Alberta (Calgary et Edmonton) furent les seuls à accuser quelque gain de 25 à 40 cents les 100 livres. Prix des porcs, catégorie "A" : à Toronto et à Montréal, de stables à inférieurs de 50 cents, ce qui signifiait \$29 dans le premier cas et \$29-\$30.50 dans le second; Hull, \$29-\$29.50; Québec et Princeville, \$29.

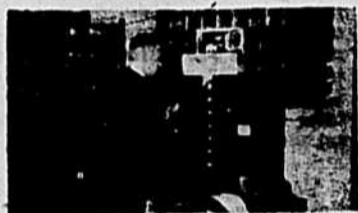
### VEAUX : baisse allant jusqu'à \$4

Prix des meilleures catégories de veaux, la semaine dernière : de stables à inférieurs de \$4 à ceux de la semaine précédente. A Toronto, les "bons" et "de choix" : prix fermes ou de \$30 à \$37; à Montréal, marché de l'ouest, demande peu active et baisse de \$2 à \$4; par contre, marché de l'Est, demande passable (Suite à la page 18)

lation devant concrétiser les bonnes intentions de l'honorable Hamilton seraient reportées à une prochaine Session. D'accord avec l'honorable Ministre que des pourparlers doivent être conduits avec les provinces et qu'un travail préliminaire considérable s'impose. Est-il nécessaire pour cela de retarder la législation sur la question ou ne vaudrait-il pas mieux en présenter une, quitte à l'amender et à l'améliorer par la suite, si nécessaire? Autrement, la législation ne viendra qu'à la veille des élections... ce qui peut retarder dangereusement les débuts de réalisation!

Les débats sur la question qui eurent lieu récemment à la Chambre des Communes fournirent l'occasion à des exposés fort intéressants et même bien documentés. Il faut toutefois remarquer qu'un seul député du Québec, soit un représentant de l'Opposition, y a participé à date. Pourtant notre province fait face à des problèmes de réaménagement rural aussi graves sinon plus que ceux de n'importe quelle province du pays. Pourquoi certains de nos représentants à Ottawa qui sont tellement zélés lorsqu'il s'agit de décrier des compatriotes en les traitant, avec mépris, d'"intellectuels" ou en s'attaquant à certains de nos nôtres qui sont au service d'organismes, tel Radio-Canada, deviennent-ils muets lorsque l'avenir de dizaines de milliers de nos cultivateurs et de leurs familles est en cause?...

P.H.L.



## Le "joual" attelé à la promotion du beurre

Un comité national est à l'oeuvre, depuis quelques semaines, en vue de promouvoir la consommation du beurre au pays, soit en répondant aux critiques formulées contre ce produit ou en faisant valoir ses qualités. Le gouvernement fédéral aurait mis une somme assez rondelette à la disposition de ce comité. Rien à dire jusque là. On doit même applaudir à cette initiative. Mais il faut garder l'oeil ouvert afin de s'assurer qu'elle sera conduite à bonne fin, qu'on en tirera un rendement maximum.

Il y a quelque temps, ledit comité a lancé sa campagne auprès des Canadiens français, au cours d'une grande manifestation, à Montréal. Plusieurs journaux ont alors critiqué le fait que la langue française avait eu la place d'honneur lors de ce premier appel officiel aux consommateurs de langue française du pays, dans la deuxième ville française du monde. Il était à espérer que semblable erreur ne se répéterait plus.

La récente Salon de l'Agriculture a fourni l'occasion au comité de s'adresser de nouveau aux consommateurs de langue française. On nous a informés que le kiosque en vue de la promotion du beurre avait coûté joliment cher. Ce n'est pas tellement grave si, au moins, ce kiosque avait été susceptible de produire les effets escomptés. Ceux qui l'ont examiné de près en doutent très fort. L'attention du visiteur était retenue à peu près exclusivement par toute une série de vieux appareils certes intéressants pour l'antiquaire, mais rendant plus ou moins justice (plutôt moins!) à l'industrie beurrière.

re actuelle. Les informations vraiment valables étaient quasi invisibles et illisibles car les photos et les textes explicatifs, en plus d'être beaucoup trop petits et trop nombreux, étaient placés tout au fond du kiosque. Et de deux erreurs!

Voici que le fameux comité publie un bulletin de nouvelles et des brochures en langue française. N'insistons pas sur le fait que ces documents paraissent plusieurs jours après ceux de langue anglaise. Ce qui est beaucoup plus grave, c'est qu'il s'agit de très mauvaise traduction, de "joual" de la plus belle espèce. C'est loin d'être brillant à date, surtout si on tient compte du rang de la province de Québec dans la production laitière et de l'importance du marché canadien-français dans la consommation de ce produit!

Il serait exagéré de parler de parti pris ou même de stupidité. Mais il est grand temps qu'on se réveille en adoptant pour la promotion du beurre, chez nous, une qualité de ce produit qu'on vise à bon droit à mettre en évidence : le bon goût!

P.H.L.

## PROFITEZ DES EXCELLENTES OFFRES D'EMPLOI DU CORPS DES TRANSMISSIONS DE L'ARMÉE!

L'accroissement des responsabilités de l'Armée canadienne dans la défense du pays crée de nouveaux postes, en particulier dans le Corps des transmissions, où les jeunes gens que cette arme intéresse peuvent devenir:

- opérateurs — (radio et télétype);
- techniciens — (radio, télétype, appareil terminal, générateur, moteur et autre outillage électrique et électronique);
- poseurs de lignes — (construction et entretien de réseaux de lignes, de câbles et d'antennes).

Considérez bien les avantages suivants:

- (1) emploi d'avenir, bien rémunéré;
- (2) possibilités d'avancement, de voyages, d'aventure;
- (3) plusieurs autres avantages.



Vous devez avoir entre 17 et 25 ans, être célibataire et en bonne santé et satisfaire aux exigences de l'Armée. Pour obtenir des renseignements complets, téléphones ou postes le coupon ci-dessous au Centre de recrutement de l'Armée le plus près de votre domicile.

**CENTRE DE RECRUTEMENT DE L'ARMÉE**  
772 ouest, rue SHERBROOKE  
MONTREAL, QUE. (Tél. AV. 3-9133)

Veuillez m'envoyer des renseignements détaillés sur le Corps des transmissions de l'Armée.

Nom ..... Âge .....

Adresse .....

Ville/village .....

Prov: ..... Tél: .....

Dernière année d'études terminée .....

8 29 44



## Le médecin vétérinaire vous parle...

(Chronique rédigée sous les auspices du Collège des Médecins vétérinaires de la province de Québec).

Parmi les maladies des bovins sévissant au cours de l'hiver, nous remarquons la dysenterie qui affecte surtout les animaux adultes. Il s'agit d'une affection conta-

gieuse rencontrée dans toutes les régions de la province.

Attribuée à un microbe pompeusement nommé *Vibrio Jejuni*, la dysenterie se répand avec rapidité de ferme en ferme. Un troupeau affecté dans une paroisse compte au bout de quelques

## La dysenterie d'hiver chez les bovins

semaines plusieurs imitateurs! La maladie peut se propager par l'eau, le foin, la moulée, les chiens, les chats, les rongeurs en un mot par tout ce qui a pu venir en contact avec les animaux malades.

Cette affection se manifeste par une baisse marquée dans le lait, de la diarrhée contenant des traces de sang et de la perte d'appétit dans certains cas.

Les cultivateurs seraient donc bien avisés de consulter leur vétérinaire aux premiers signes de la maladie, pour diminuer les pertes considérables de lait

et pour sauver la vie des bovins les plus malades. Une erreur que les cultivateurs doivent éviter, c'est celle qui consiste à priver d'eau les bovins frappés de dysenterie. Cette pratique ne corrige pas la situation et entraîne un amaigrissement considérable.

Une mesure préventive, ici comme dans tous les cas de maladies transmissibles est d'épandre une couche de chaux sur le plancher de l'étable, et désinfecter les pieds sur une poche imbibée d'eau de javel ou d'un produit similaire placée à l'en-

trée de l'étable. Il faut aussi que les cultivateurs évitent de visiter l'étable d'un voisin où la maladie a fait son apparition.

La dysenterie d'hiver court comme un feu de poudrière; la période d'incubation de cette maladie se situe autour de 3 jours et malheureusement, il n'existe pas de vaccin spécifique contre ce petit fléau de l'élevage. Il va sans dire que des recherches se poursuivent en vue de trouver un remède curatif pour endiguer cette menace continuelle à nos élevages.

Dr Emile POITRAS.

### Un succès magnifique

# Saint-Hyacinthe recrute 4,472 membres à l'UCC

Devant plus de 700 personnes qui assistaient à une soirée sociale très bien organisée par MM. Bergeron, secrétaire du syndicat de l'UCC de St-Pie, et J.-J. Giasson, du secrétariat diocésain, le premier mars à St-Pie de Bagot, M. Jean-M. Kérouac, organisateur syndical de l'UCC du diocèse de St-Hyacinthe, a annoncé les résultats de la récente campagne de recrutement. Ces résultats dépassent bien des prévisions. En effet, l'objectif fixé par la confédération était de 3.200 membres, mais les syndicats locaux ont déployé des efforts plus vigoureux et ont permis ainsi de fixer le total de membres à l'UCC du diocèse de St-Hyacinthe à 4.472! De plus, on escompte même, d'ici quelques semaines, atteindre 4.500 membres. Les effectifs de cette fédération, l'an dernier, étaient de 2.400 membres.

### Les recruteurs

Comme le disait M. J.-M. Kérouac en souhaitant la bienvenue aux centaines de personnes présentes à cette soirée, de même qu'aux invités d'honneur, cette assemblée avait deux buts: remercier et féliciter les recruteurs pour leur magnifique travail et rendre hommage à un ancien aumônier diocésain, l'abbé Georges-E. Phaneuf, maintenant aumônier général de l'UCC.

Pour répondre au premier but, on fit tirer au sort une somme de \$125.00, répartie en 10 prix de \$5., un de \$25 et deux de \$10. Le prix de \$25 fut gagné par M. Maurice Deslauriers, de Ste-Madeleine, et les deux \$10 par MM. Gaston Lanteigne, de St-Ours, et Lionel Couillard, de St-Marc. Les gagnants de \$5. ont été MM. Laurent Darsigny, Florent Bernac,

Maurice Duhamel, Pierre Pélouquin, P.-E. Remy, J. Gaudette, Marius Giard, Gérald Lavoie, Fernand Poirier, Yvon Martel, Roland Goyette, J.-P. Santerre, Maurice Paquet, Viateur Deschênes, Adrien Cadieux et Ulysse Bernier. Ces heureux gagnants sont des recruteurs qui ont été choisis parmi les 53 paroisses qui ont dépassé leurs objectifs. Ils méritent nos félicitations comme ceux, d'ailleurs, qui ont été moins chanceux mais qui ont tout de même contribué au succès de la campagne de recrutement.

### Hommage à l'aumônier

L'assemblée rendit ensuite hommage à un ancien aumônier l'abbé G.-E. Phaneuf pour le dévouement qu'il a su déployer durant plus de deux années au service de l'UCC de St-Hyacinthe, jusqu'à sa récente nomination comme aumônier général de l'UCC. Pour souligner cet événement, on lui remit une bourse en argent dont on ignore le montant mais qui semblait fort rondelette...

C'est avec émotion que l'abbé Phaneuf adressa ses remerciements à la foule. Il félicita d'abord les cultivateurs du diocèse pour le beau succès remporté dans leur campagne de recrutement à l'UCC, puis, à son tour, rendit hommage à ses compagnons de travail du secrétariat diocésain, les directeurs de la fédération, l'organisateur syndical, les membres du secrétariat, dont MM. Lemonde et Giasson, ainsi que les membres de l'UCFR.

### "Soyez conscients de votre force..."

M. Lionel Sorel, premier vice-président général de l'UCC, qui représentait le président général, M. J.-B. Lemoine retenu à Ottawa, félicita les cultivateurs de la fédération de St-Hyacinthe et les invita, devant les résultats de

cette campagne de recrutement, à être conscients de leur force. "Vous venez de voir que vous pouvez obtenir des résultats plus qu'intéressants quand vous voulez vous en donner la peine; vous êtes une force! Dans toute la province, c'est la même chose. Si tous les cultivateurs du Québec peuvent prendre conscience, un jour, de leur force, rien ne leur sera impossible; ils ne parleront plus dans le vide. Continuez donc à faire confiance à votre Union professionnelle et vous avancerez d'un pas sûr", conclua M. Sorel.

Parmi les personnes présentes, on remarquait entre autres plusieurs agronomes, des curés de différentes paroisses, les directeurs de la fédération dont M. Jacob, vice-président, les abbés O. Beauregard et P. P. Beauregard, ancien et actuel aumônier diocésain, M. Louis-P. Poulin, secrétaire général de l'UCC, M. G.-H. Ledoux, directeur du service d'éducation et d'information de l'UCC, M. Marcellin Tremblay, gérant général des Sociétés Mutuelles d'assurances de l'UCC, Mmes Farrel et Groleau, respectivement du secrétariat général de l'UCC et de l'UCFR, J. Laliberté, de la TCN, quelques représentantes de l'UCFR de St-Hyacinthe, et plusieurs agents d'assurance de l'UCC.

Souignons que le président de la Fédération de St-Hyacinthe dut s'absenter à cause d'un accident d'automobile survenu quelques instants avant la réunion. On a appris que M. E. Sauvage s'en est tiré, heureusement, avec un léger choc nerveux et quelques dommages matériels à son automobile.

La soirée se termina sous le signe de la gaieté avec M. Gilles Pellerin, artiste de la radio et de la TV, la remise d'une "médaille" honorifique à M. Jean-M. Kérouac, organisateur syndical de la fédération et l'un des premiers artisans du succès de la campagne de recrutement, et un couplet goûter.

## M. Courcy: colorer les substituts du beurre est défendu

Le ministre provincial de l'agriculture, M. Alcide Courcy, a déclaré que la coloration des succédanés du beurre est et reste prohibée dans la province de Québec. Le ministre commentait une nouvelle parue dans un journal de Québec, le 25 février dernier, selon laquelle les manufacturiers de ces produits auraient reçu la permission de les colorer.

M. Courcy a nié catégoriquement cette information. Il a cité la loi pour protéger l'industrie laitière. Elle défend de colorer tous les substituts du beurre, y compris les 'spreads'.

Le ministre a ajouté qu'à la

suite de cette rectification, les manufacturiers de ces substituts n'auront plus aucun doute sur l'interdiction qui leur est faite, — et qui n'est pas nouvelle — de colorer les substituts du beurre. J'ose croire que tous les intéressés se conformeront strictement à la loi, a conclu M. Courcy.

Les meilleurs troupeaux sont traités avec  
**CHORE-BOY**  
low vacuum  
Système de traite à canalisation  
228 rue St-Hubert, St-Jean, Qué.

### Le recrutement à PUCC

## Joliette atteint 1,900 membres!

Au cours du mois de février la Fédération de Joliette a fait parvenir à la confédération les contributions de 1211 membres. C'est le résultat d'une campagne de recrutement qui vient de prendre fin.

Encouragés et stimulés par les succès remarquables des autres fédérations, les dirigeants de Joliette ont décidé de tenter une expérience du genre. Ce n'est pas sans une certaine appréhension que l'on entreprit la campagne et il fallut y réfléchir longuement.

Le recrutement commença officiellement le 29 janvier pour se terminer le 5 février. Pendant une semaine, une armée de recruteurs a parcouru le diocèse. Les dirigeants ont pris soin de documenter ces derniers de façon adéquate et les ont même chargés de poursuivre une enquête au moyen d'un

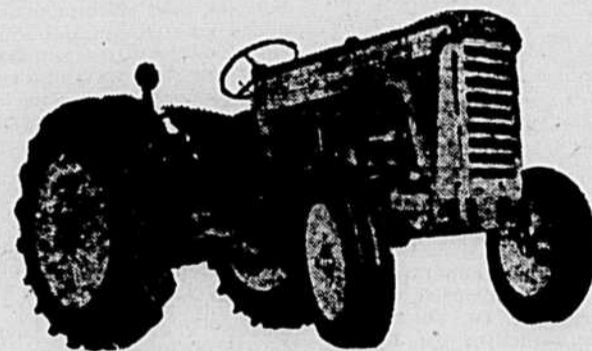
questionnaire passablement détaillé.

Les succès sont remarquables tant au point de vue du recrutement qu'au point de vue de l'enquête. En effet, les renseignements obtenus serviront à améliorer le bien-être de la classe agricole et permettront aux dirigeants d'orienter leur action d'une façon plus concrète et plus précise.

Quant au nombre de membres, l'année 1960-1961 sera une des meilleures pour cette Fédération. Plus de 1,900 cultivateurs sont présentement membres de l'U.C.C. et on espère atteindre 2,000 membres. L'objectif qui était de 1,400 membres a donc été largement dépassé. Les cultivateurs de cette région ont pleinement raison d'être fiers d'eux-mêmes et de leurs dirigeants.

Guy Darveau

## Avec le nouvel Oliver 550



22% PLUS DE TRACTION

avec

9% MOINS DE CARBURANT

### Concours officiel de performance

43.2 chevaux-vapeur, puissance d'essai.  
5149 lbs de traction à la barre.  
12.54 chevaux-vapeur-heures à la barre par gallon de gazoline.

Voici le tracteur qui domine tous les autres tracteurs à gazoline dans sa catégorie, au double point de vue économie de traction à la barre — soit 9% plus économique que la moyenne de sa classe et 22% plus puissant à la barre. Il est disponible avec la plus vaste sélection d'instruments apparlés de tous les genres de tracteurs agricoles.

Allez de l'avant... Allez plus vite... avec l'équipe de puissance Oliver

vendue par votre Coopérative locale

## La Coopérative Fédérée de Québec

C.P. 500

Station Youville

Montréal 11

Tél. DU. 9-8061

ENSEMBLE DE VAPORISATION "TOUT-USAGE"



ENSEMBLES DE VAPORISATION SPRAMOTOR COMPLETE

Fabriquez votre propre sautoir à pulvériser pour vos cultures à haut rendement à moindre pression. Pulvérisation herbicide, fongicide, insecticide, engrais et produits vétérinaires. CIRCULAIRE GRATUITE — ÉCRIVEZ AUJOURD'HUI

6

MODELES

à

votre

CHOIX

Spramotor Limited,

2552-AK, Chemin de Chambly  
Ville Jacques-Cartier  
Montréal, Québec

PAGE PUBLIÉE PAR

LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

LA CENTRALE DES COOPÉRATIVES AGRICOLES



RÉDACTEUR: J. B. ROY

SIEGE SOCIAL: MARCHÉ CENTRAL METROPOLITAIN  
1055 OUEST, BOULEVARD CREMAZIE - MONTREAL

Voici la partie de la conférence du ministre provincial de l'Agriculture, au banquet de la Fédération, 1er février, traitant du rôle du coopératisme agricole. Comme tous les coopérateurs agricoles ont intérêt à connaître les vues de l'honorable Courcy sur cette importante question et sur la nature de l'aide qu'il entend apporter au mouvement, nous publions au texte ses paroles. Il s'est exprimé dans les termes suivants :

Comment l'honorable A. Courcy conçoit...

## Le rôle du coopératisme agricole dans notre économie provinciale

Le rôle de coopératisme agricole dans notre économie provinciale, pourrait s'interpréter comme un développement de la question de la commercialisation ordonnée des produits agricoles. Et c'est bien cela, mais c'est aussi autre chose. Disons tout d'abord que la coopérative agricole a été et reste une institution éducationnelle, qu'elle s'est toujours efforcée d'informer le producteur des techniques susceptibles d'améliorer la qualité de ses produits, qu'elle a été une école d'initiative aux affaires, au civisme, et qu'elle a agi comme une pépinière de chefs de file.

La coopérative agricole a été aussi un facteur de justice et d'éthique commerciales. Comme le disait, il y a quelques années à un congrès des agronomes votre gérant général-adjoint, M. Roméo Martin: "Ce n'est un secret pour personne que les coopératives ont été les premières organisations et les plus fidèles à accepter les standards de classification établis et à les respecter dans le paiement des produits reçus, c'est-à-dire à payer un prix uniforme pour tous les produits de même catégorie qui leur sont consignés sur le même marché".

Il reste qu'une coopérative est avant tout une entreprise de service économique. Or, point n'est besoin de remonter au déluge pour apprécier en quelques mots le développement spectaculaire et l'importance actuelle du mouvement coopératif agricole dans notre province. Au besoin, si l'on est un peu pressé, on peut ignorer à peu près tout ce qui s'est fait en ce domaine avant 1930, puisque des centaines de coopératives qui ont été fondées avant cette année-là, il en est très peu qui ait survécu. A la vérité c'est donc à partir de 1930, que notre mouvement coopératif agricole, grâce sans doute à l'expérience acquise, allait faire chez nous des pas de géants. Aujourd'hui, la Coopérative fédérée de Québec, d'après son bilan annuel de 1959, en est arrivée au chiffre d'affaire de quelque 115 millions de dollars et il y a déjà plusieurs années que nous la considérons comme la plus importante de toutes les entreprises canadiennes françaises. Au risque de répéter ce qui a déjà été dit, il me fait plaisir de profiter de cette occasion pour rendre hommage à ces cultivateurs du Québec qui, avec l'aide de leurs dirigeants, ont si bien réussi dans le domaine de l'assemblage, de la transformation et de la distribution des produits agricoles, le seul domaine économique qui leur fut accessible, à accroître ainsi "la mesure de notre taille".

Aujourd'hui, la Coopérative fédérée de Québec et ses coopéra-

tives locales affiliées constituent une force économique avec laquelle il faut compter. Je renonce à étayer cette affirmation de chiffres que vous connaissez tout aussi bien que moi, et que les concurrents du coopératisme connaissent tout aussi bien que vous! On peut difficilement contester, je crois, que les coopératives agricoles du Québec jouent maintenant, tout spécialement dans les productions-clés de notre économie rurale, à savoir les produits laitiers et les viandes, un rôle souvent déterminant et toujours très important dans la détermination des prix qui sont payés aux cultivateurs. Et il faut admettre que, dans le Québec comme ailleurs, les coopératives agricoles se sont développées en vue du service plutôt qu'en vue du profit. J'ajoute que partout, dans tous les pays évolués, on se prononce en faveur d'une économie mixte, c'est-à-dire d'une économie composée d'un secteur d'entreprises capitalistes et d'un secteur d'entreprises coopératives.

Mais comment le coopératisme agricole québécois en est-il arrivé à pouvoir exercer le rôle de concurrence, tout à fait désirable, qu'il exerce aujourd'hui? Eh bien, c'est que le coopératisme agricole s'est efforcé, et a réussi dans une plus ou moins grande mesure, à s'adapter à l'évolution de l'économie nord-américaine, c'est-à-dire qu'il a évolué vers une certaine concentration des entreprises. Le coopératisme agricole dans le Québec, je crois bon de rappeler ce souvenir historique, a déjà franchi depuis 1930 deux étapes évolutives. Il y a eu d'abord, comme vous le savez, concentration sur le plan paroissial des établissements laitiers. Cela a été l'histoire de plusieurs années; ceux d'entre vous qui sont assez âgés pour avoir vécu cette phase historique savent que cette première étape de concentration n'a été franchie qu'avec les plus grandes difficultés et qu'elle prend aujourd'hui le sens d'une grande victoire économique et sociale du mouvement coopératif agricole. Il y a eu ensuite, en ce qui concerne des productions ou entreprises de transformation ou d'appropriations plus spécialisées, comme pour les industries du lin, du tabac, des produits de l'étable, des produits avicoles, etc., l'organisation de coopératives à plus grand rayon d'action embrassant quelques paroisses et parfois même plusieurs comtés.

Aujourd'hui, le mouvement coopératif agricole du Québec est engagé dans une troisième étape. Depuis déjà plusieurs années, on assiste à un effort général de regroupement des influences coopératives, en particulier dans le

domaine des viandes et des produits laitiers. Cette troisième phase comprend divers aspects; il s'agit, non seulement de l'intégration des coopératives paroissiales en coopératives régionales, mais aussi de spécialisation, et aussi d'une pénétration plus avant dans le secteur de la transformation.

Et bien, messieurs les coopérateurs, ce sera dorénavant le rôle tout indiqué, le rôle obligatoire, je dirais, du ministre de l'Agriculture que d'aider de toutes ses forces le mouvement coopératif agricole à s'aider lui-même, en l'aidant, de façon réaliste, à accélérer cette troisième étape de son évolution.

Ceci m'amène, comme j'ai tenté de le faire une première fois à l'occasion du congrès du Conseil de la Coopération du Québec, en octobre dernier, à définir l'attitude que devra prendre le ministère de l'Agriculture face à notre traditionnelle politique d'aide financière aux coopératives agricoles.

Une fois de plus, je voudrais m'interdire de simplifier à outrance un problème qui est essentiellement complexe.

Tout d'abord, il faudra toujours tenir compte des réalités géographiques, de l'existence dans le Québec de régions ou paroisses rurales peu densément peuplées, quasi isolées, très éloignées des grands centres, et dont la situation désavantagée justifie la sollicitude spéciale du gouvernement, tant dans l'élaboration de notre politique agricole générale que dans notre attitude vis-à-vis les coopératives agricoles locales.

En ce domaine de l'appui financier du gouvernement aux coopératives agricoles locales se posent donc pour longtemps encore des cas d'espèce, des problèmes particuliers que nous devrons étudier et solutionner comme tels. Mais nous ne saurions oublier pour autant que notre objectif principal restera celui que je viens d'indiquer: aider le mouvement coopératif agricole à atteindre le but qu'il s'est lui-même assigné.

Longtemps, on a pu dire, au sens péjoratif de l'expression, que "les affaires, c'est l'argent des autres!" Eh bien, dans le même ordre d'idées, il ne faudrait pas laisser s'enraciner le concept voulant que "les affaires des petites coopératives agricoles locales, c'est l'argent du gouvernement!"

Je rappellais à l'instant que les dirigeants du coopératisme agricole avaient accompli chez nous un travail acharné et fructueux pour réaliser, sur le plan paroissial, la concentration des établis-

## LA SAISON DES VEAUX APPROCHE

### Soyons tous prêts

Le rôle prépondérant de vos abattoirs coopératifs dans la transformation et la vente des veaux du Québec, s'accroît chaque année pour le plus grand bien de TOUS LES PRODUCTEURS.

Cette tendance doit se continuer et nous désirons faire appel à une concentration de tous les efforts pour faire de la saison 1961 — un succès sans précédent. Nous nous devons de briser tous les records enregistrés à date.

A cette fin, il serait bon de remettre en lumière :

1. Les avantages de la consignation directe de tous les veaux à Abattoirs Coopératifs.

a) Obtention d'un meilleur prix basé sur les véritables conditions du marché et sur la valeur réelle de tous les veaux consignés. Ce prix qui vous est garanti une semaine à l'avance, comporte une sécurité que vous ne pouvez négliger et que vous ne trouverez pas ailleurs.

b) Contribution directe au nivellement du marché par un accroissement de volume dans vos abattoirs coopératifs. Vous vous êtes donné un Service, sachez lui fournir tous les moyens d'accroître son efficacité.

c) Elimination de tous les risques du marchandage, et augmentation de vos revenus en restant maîtres de votre produit jusqu'au niveau du détaillant.

1. Les véritables exigences d'une production et mise en marché rationnelle.

a) Production d'un véritable veau de lait.

c'est à dire

- I) nourri au lait entier seulement.
- II) gardé dans un enclos propre et sec.
- III) expédié vers l'âge de 4 à 6 semaines.

b) Poids idéal de mise en marché.

150 à 200 livres VIVANT.

#### ATTENTION

Tout en continuant de recommander la production de bons veaux pour le bénéfice indiscutable du producteur, nous insistons fortement sur le fait que vos abattoirs coopératifs sont en mesure d'utiliser avantageusement les qualités inférieures de veaux que certains intermédiaires accaparent chaque année pour les revendre à profit dans vos propres abattoirs. Assurez-vous une fois pour toute d'être payés selon la valeur réelle de tous les veaux que vous aurez à expédier, quelle que soit leur qualité.

VOTRE DEVISE POUR 1961  
VENDEZ LE VEAU POUR CE  
QU'IL VAUT

P.P. DIONNE  
Serv. des Relations  
Extérieures

sements laitiers coopératifs. Mais cette réussite n'a toujours représenté dans leur esprit qu'une étape et non une fin. Il n'y a pas de raison valable, si le cadre paroissial se révèle insuffisant à l'organisation d'une coopérative laitière efficace pour en rester là, pour rejeter sans examen l'étude des possibilités que pourrait offrir la fusion de plusieurs petites coopératives paroissiales en une coopérative régionale.

C'est ce que j'ai voulu dire en déclarant en octobre dernier, que "l'ère des petits octrois discrétionnaires à des organisations coopératives non viables, parce que d'un potentiel de production insuffisant, est une ère révolue" et que "perpétuer une telle politique serait aller à l'encontre du progrès agricole".

J'ajoute aujourd'hui que la perpétuation d'une telle politique jouerait contre le coopératisme agricole lui-même, risquerait de le placer dans une situation fautive et intenable vis-à-vis l'attitude critique des contribuables et du secteur capitaliste de notre économie.

Individualisme et coopération sont des termes contradictoires. Prolongement de la ferme familiale, la coopérative agricole locale doit tendre, comme celle-ci, vers un objectif d'efficacité et de rentabilité et, pour ce faire, s'unir au besoin à des coopératives voisines. Une telle union représentera plus qu'une addition, c'est-à-dire une véritable multiplication des forces ainsi conjuguées; la coopérative agricole de Granby n'en offre-t-elle pas chez nous un magnifique exemple ?

Vous me direz, qu'il s'agit d'aller plus avant ou plus efficacement dans la transformation du lait, ou dans la mise en conserve des légumes ou dans le conditionnement des volailles, etc., que les problèmes coopératifs non seulement résolus chez nous sont précisément les problèmes les plus difficiles. J'en conviens. Je sais aussi que les progrès désirables en ce domaine ne résulteront jamais de la contrainte, mais ne s'obtiendront que par l'éducation et la persuasion. C'est pourquoi je fais appel, comme à mon habitude, à la collaboration de tous les chefs de file de nos milieux ruraux pour qu'ils étudient en commun ces problèmes et travaillent ensemble à leur trouver les solutions les plus viables.

Soyez assurés d'autre part que l'actuel ministère de l'Agriculture n'a d'autre objectif, soit par une politique d'octrois conditionnels, soit par une politique de prêts ou de garantie d'emprunts, qu'à aider le mouvement coopératif agricole à réaliser ses fins légitimes et nécessaires, c'est-à-dire à jouer, dans notre économie provinciale, le rôle qui lui appartient, celui de concurrent sérieux du secteur capitaliste, dans une et progressive émulation de la satisfaction pleine et entière du producteur agricole et du consommateur de denrées alimentaires. J'ose espérer et croire que cette attitude répondra aux désirs de votre gérant M. Adé-Jard Bellemare, de votre gérant général M. Raynald Ferron et de l'ensemble des dirigeants du mouvement coopératif agricole du Québec.



La vente du bois à pulpe

"Attention aux beaux parleurs"

Nous apprenons que les compagnies de papier cessent les unes après les autres d'acheter le bois des cultivateurs. Les compagnies auraient trop de bois d'accumulé et ne sont pas en mesure d'en recevoir davantage.

Quoique certains porte-voix, fidèles serviteurs d'intérêts financiers, aient sauté sur l'occasion pour tenir les offices de producteurs de bois responsables du fait que les compagnies n'achetaient plus de bois, il semble que les causes d'une telle situation ne sont pas celles invoquées par ceux qui ne perdent jamais une occasion de détruire l'unité des producteurs.

Il est notoire que certaines catégories d'individus, qui dans le passé ont pu vivre grassement du commerce du bois, sentent aujourd'hui le fromage leur échapper du bec. Il ne faut donc pas se surprendre qu'on emploie toutes sortes de moyens pour justifier une existence devenue de plus en plus précaire.

Si les compagnies de papier ont acheté plus de bois venant des cultivateurs et que c'est là une des raisons pour laquelle les compagnies auraient trop de bois, ne peut-on pas conclure que les offices de producteurs ont eu un bon effet sur le marché en général?

Mais, tous ces chiens de chasse qu'on lance ainsi par nos campagnes, faire du porte en porte, pourquoi incitent-ils les cultivateurs, les producteurs de bois de pulpe à abandonner leur office de producteurs, le seul organisme présentement capable d'unir les producteurs de bois de façon convenable afin d'être en mesure d'offrir un front commun contre l'exploitation honteuse d'un des marchés les plus dégoûtants? Pourquoi s'attaquent-ils à l'unité du producteur? Les acheteurs de bois n'ont-ils pas formé des associations d'acheteurs dans plusieurs régions et cela avec la bénédiction toute paternelle de ceux-là mêmes qui prennent plaisir à nier ce droit aux producteurs? S'il y a accumulation de bois dans les cours des moulins à papier, n'est ce pas plutôt dû à la belle température qui a permis aux bûcherons de travailler plus longtemps que d'habitude en forêt? Les compagnies, grâce au beau temps prolongé, n'ont-elles pas coupé plus de bois que ne l'autorisaient leurs droits de coupe? Il y aurait peut-être des chances que de telles affirmations s'avèrent moins fausses que les premières? Ces rélateurs des causes désespérées, eux qui semblent s'être donné pour vocation de renseigner la classe agricole sur tous les potins, la plupart du temps le fruit d'une imagination trop fer-

tile en mal de détruire les offices de producteurs, pourquoi ne renseignent-ils pas complètement les producteurs de façon impartiale? Ainsi, les producteurs seraient peut-être intéressés à savoir que certains courtiers (brokers) n'ont rarement perdu une occasion de prétendre, avec les compagnies d'ailleurs, que le bois des cultivateurs ne pouvait être payé un prix raisonnable parce qu'il était de qualité inférieure.

Or, lorsque les offices de producteurs de bois ont demandé qu'un barème de classification soit sanctionné par l'Office des Marchés Agricoles du Québec, — ainsi le mauvais bois étant mis à part, on n'était plus justifiable de payer un moindre prix aux cultivateurs pour du bois de bonne qualité, — les seuls qui firent opposition furent des courtiers. Il est intéressant de noter la logique de ces messieurs: on vous accuse d'avoir un bois de mauvaise qualité, et on invoque cet argument pour justifier un vil prix. Vous parlez de classification qui permettrait de déterminer définitivement la mesure de

bon et de mauvais bois dans chaque quantité de bois vendu, mais les "vierges", offensées dans leur pudeur, n'osent pas tremper dans l'acceptation d'une formule qui permettrait aux producteurs de les prendre à leur propre jeu.

Cultivateurs, à quelque catégorie de producteurs que vous apparteniez, méfiez-vous des beaux parleurs qui dénigrent vos offices de producteurs. Ce sont la plupart du temps des mécontents qui dans le passé ont fait la pluie et le beau temps et qui aujourd'hui ragent de ne plus être en mesure de tirer leurs ficelles comme autrefois. Il est évident que plusieurs offices traversent une période difficile. La fidélité des producteurs est mise à l'épreuve de plus d'une façon sur plusieurs marchés, mais ce n'est pas le temps de lâcher prise. Ce sont les dernières convulsions d'un régime qui se meurt, et si les producteurs savent s'imposer encore quelques sacrifices, ce sera peut-être la victoire totale sous-peu. Que ceux qui ont des oreilles...

Guy HAMEL

A moins d'une reprise de la consommation...

Le beurre est en danger

(HAMILTON)

"Si nous nous refusons à faire au consommateur certaines concessions de prix qui lui facilitent un retour à la consommation du beurre, il y a lieu de prévoir des bouleversements formidables dans cette industrie".

L'auteur de cette déclaration n'est autre que le ministre de l'Agriculture du Canada, l'hon. M. Alvin Hamilton. Il l'a faite la semaine dernière lors d'un discours prononcé à Kitchener, dans l'ouest de l'Ontario.

Affirmant que l'industrie du beurre affronte présentement une situation grave, le ministre a donné à entendre qu'on adoptera une formule pour abaisser le prix de cette denrée à la consommation lors de la transition à un nouveau régime de soutien, le 1er mai, date qui marquera le début d'une nouvelle année laitière.

Aucune décision n'a encore été prise, d'ajouter M. Hamilton, en ce qui regarde la subvention proposée à l'égard du consommateur. Une subvention de 10 cents la livre au consommateur doublerait du coup la somme des dépenses encourues par le gouvernement pour maintenir en vigueur sa politique actuelle de soutien au marché du beurre, dit-il. On craint que l'avènement d'une telle subvention ne déclenche certaines pressions en faveur d'ajustements aux niveaux de soutien d'autres produits laitiers.

Il n'en reste pas moins que des mesures s'imposent pour activer et relever la consommation du beurre au pays. L'objectif visé n'est pas de réduire la consommation de la margarine, de préciser M. Hamilton, mais bien d'attribuer au beurre une part plus grande de l'expansion annuelle du marché attribuable à l'accroissement de la population canadienne.

Conférence sur la recherche dans les politiques agricoles

En fin de semaine, à Montréal, avait lieu une réunion d'une douzaine d'économistes en vue de la préparation d'une conférence sur la recherche dans les politiques agricoles. Cette conférence doit avoir lieu les 24 et 25 avril prochain à Winnipeg.

Les économistes ont profité de cette réunion préparatoire pour étudier les problèmes économiques et sociaux qui affectent l'agriculture canadienne et qui seront soumis aux participants de cette conférence nationale. On souligne qu'à cette occasion on pourrait fort bien déterminer de nouveaux standards tant qu'à la recherche qui doit se faire dans nos politiques agricoles. Ceci permettrait également une nouvelle orientation de cette industrie qui tient la première place au Canada, l'agriculture.

L'OPINION RURALE...

L'exploitation de nos forêts

"Les forêts du Québec sont les mieux exploitées au monde!" Voilà ce que déclarait, en pleine session de la Législature, un ancien premier ministre, par surcroît, ancien ministre des terres et forêts.

Ceci suffit pour démontrer combien sont parfois mal informés ceux qui ont la charge d'administrer les biens de la nation et ça prouve qu'il n'est pas prudent de laisser le soin de les renseigner à des gens pour qui le signe de piastre passe avant toutes les autres valeurs.

Est-il vrai que les forêts du Québec sont les mieux exploitées au monde? Pour celui qui n'a jamais eu l'occasion de visiter d'autres pays il est difficile de faire la comparaison, cependant, il est loisible à quiconque a des yeux pour voir de se rendre compte que nos forêts sont mal exploitées à tous points de vue, n'en déplaise à ceux qui prétendent le contraire.

On ne peut plus être indifférent devant le gaspillage qui se pratique à coeur d'année et tenter de l'excuser en disant que la superficie de la forêt est d'une si grande étendue qu'il n'y a pas à se gêner, il en restera toujours.

On ne peut plus tolérer que toute une classe sociale soit considérée comme un troupeau que l'on fait pâturer d'un bout à l'autre du pays, là où il y a un peu de forêt à raser. Il est donc heureux que diverses organisations à caractère forestier se préoccupent d'éveiller le public. De l'action de ces organismes nous vient l'espoir de jours meilleurs pour la forêt et pour ceux à qui elle est l'unique moyen de subsistance, car qu'on le veuille ou non le problème de la conservation des forêts est intimement lié à la façon dont on les exploite et à la façon dont on se comporte envers ceux qui vivent du travail des bois. Ce n'est pas en considérant les ouvriers forestiers comme des étrangers dans leur propre patrie et en leur faisant sentir qu'on aimerait bien pouvoir se passer d'eux qu'on en fera des apôtres de la protection et de la conservation forestière.

Pour commencer, souhaitons que disparaissent à jamais ces affreux chantiers, véritables vestibules de l'enfer où depuis tant d'années va s'engloutir et se pervertir la jeunesse campagnarde. Il y a quelques années déjà d'éminentes personnalités civiles et religieuses, considérant les dommages que causait à la nation l'exploitation des forêts sous sa forme actuelle, émettaient l'idée de colonies forestières. Regrettons que cette idée n'ait pas reçu un meilleur accueil car c'est la solution à de nombreux problèmes qui se posent en forêt. S'imaginerait-on quels effets bien-faisants pourrait avoir sur l'économie de la nation un mode d'exploitation dont le premier des nombreux avantages serait d'humaniser le travail en forêt et rendre sa dignité à l'homme des bois.

Est-ce trop rêver que de désirer voir une partie de la forêt laurentienne divisée en paroisses où il y aurait des églises, des écoles, des organisations sociales, des paroisses forestières où des bûcherons ayant auparavant prouvé leur sérieux en faisant un stage à une école forestière, pourraient s'établir à vie avec leurs familles sur des lots qui seraient leurs propriétés, avoir des voisins, participer à la vie de la communauté municipale et pouvoir enfin se sentir autre chose qu'un numéro que l'on peut biffer d'un trait de plume dans le grand livre d'une de nos grandes compagnies.

L'ouvrier forestier propriétaire, dans une paroisse forestière, pourrait contribuer à une exploitation plus rationnelle de nos grandes superficies boisées car il serait plus intéressé à ne laisser rien se perdre des matières

ligneuses de son boisé et à pratiquer une exploitation sélective des essences qui y croîtraient, sachant qu'il doit vivre de sa petite forêt tout en tirant tout le profit possible sans pour autant en détruire l'équilibre. Un ouvrier forestier propriétaire trouverait moyen, par exemple, de tirer profit des bois affectés par la carie en les utilisant soit comme bois de feu ou comme bois de sciage pour son usage personnel.

La paroisse forestière avec son réseau routier favoriserait l'exploitation des essences qui ne flottent pas. Sans compter que ce réseau serait d'un précieux secours en cas d'incendies en per-

Une chance à tous!

N.D.L.R. — Etant donné le courrier plus que volumineux adressé à "L'Opinion rurale" de la "Terre de Chez Nous", nos correspondants nous excuseront du retard que nous devons mettre, parfois, à publier leurs lettres. Pour donner une chance à tous ceux qui nous écrivent de pouvoir se lire dans cette colonne, nous vous prions d'être le plus court possible dans vos messages. Egalement pour donner une chance à d'autres, nous demandons à ceux qui nous ont déjà écrit de bien vouloir attendre au moins cinq ou six semaines avant de nous revenir. Merci.

mettant de transporter sur les lieux mêmes le matériel et les combattants nécessaires.

On nous chante depuis longtemps les vertus de l'entreprise privée et de la petite entreprise. Il commence à être temps que l'on nous prouve que ce refrain est autre chose qu'un moyen pour nous faire oublier les abandons successifs de nos principales ressources en faveur d'intérêts étrangers.

(Suite à la page 11)

POMMIERS

greffés et cultivés chez nous sur racines rustiques et acclimatés du Québec hauteur de 5 à 6 pieds

Variétés d'été d'automne et d'hiver

Toutes commandes remplies avec le plus grand soin.

Demandez notre dépliant gratuit PEPINIERE EDOUARD BOULAIS propriétaire Ferme Dominique Savio, St-Jean-Baptiste-de-Rouville tél. Marieville LUCERNE 9-7338



Un Métier

en quelques mois



Début du cours: (Cours du printemps) 29 mars 1961

Les cours AVIRON comprennent:

- 1 - Auto-mécanique
2 - Soudure au gaz
3 - Soudure électrique
4 - Soudure haute pression
5 - Soudure héliaro
6 - Débossage
7 - Electronique
8 - Radio
9 - Télévision
10 - Réfrigération
11 - Maquiniste
12 - Dessin industriel
13 - Lecture de plans
14 - Electricité
15 - Diesel
16 - Transmission automatique

NE COMMENCEZ aucun entraînement technique sans avoir consulté ou visité AVIRON.

BUREAU D'ORIENTATION Ouvert de 9 hres a.m. à 9 hres p.m. - Samedi, 9 hres a.m. à 1 hre p.m.

SANS OBLIGATION de ma part, veuillez m'envoyer votre brochure de 24 pages en couleurs, avec nombreux témoignages de vos milliers de diplômés.

Je suis intéressé au cours No... T.C.N. 8-3-61
[ ] Jour [ ] Soir [ ] Correspondance
NOM... AGÉ...
ADRESSE...
VILLE... PROV... TEL...
NOM DU PERE...

INSTITUT TECHNIQUE AVIRON

3938, St-Antoine, Montréal WE. 7-3994
225, boul. Charval, Québec (Baron) LA. 9-2828



DEPUIS 1939

# VOTRE ENTREPRISE ET SA GESTION

par Maurice CAREL, Ingénieur Agronome, économiste agricole

## Valeur des capitaux fonciers

Vous pensez peut-être que la comptabilité est une technique précise et aussi exacte que la mécanique. Il n'en est rien (et surtout en agriculture). C'est pourquoi, le premier principe à respecter pour établir son inventaire est tout simplement l'usage du bon sens.

C'est d'ailleurs ce principe qui me fonde à croire qu'avec un peu d'aide tout cultivateur, digne de ce nom, est capable de faire lui-même son inventaire d'une façon suffisamment valable.

Occupons-nous aujourd'hui des capitaux fonciers.

### Avis aux éleveurs de porcs

Un examen des ventes de porcs indique que 15% des sujets de catégorie "A" abattus au Canada ont été mis sur le marché par des producteurs qui n'étaient pas inscrits auprès de l'Office de stabilisation des prix agricoles à Ottawa. Une autre tranche de 15% des porcs vendus ne portaient pas le numéro d'inscription quoique l'éleveur fut inscrit comme producteur.

Comme il est impossible d'attribuer à qui de droit les ventes de porcs sur les feuilles de classement ne portant aucun numéro d'inscription, certains éleveurs sont exposés à perdre les paiements de compensation ou d'appoint auxquels ils auraient droit pour une partie ou la totalité des porcs qu'ils vendent.

Les camionneurs, les ouvriers des abattoirs et les classeurs de bestiaux peuvent aider le producteur à déclarer son numéro d'inscription avec chaque envoi mais le président de l'Office, M. Luke Pearsall, insiste encore une fois que la tâche de s'inscrire incombe au producteur, sans quoi il ne peut être éligible au paiement de prix d'appoint.

#### a) L'estimation globale

Je viens de faire appel au bon sens. Eh bien, voilà: la valeur d'un élément quelconque de votre capital (ex. la terre et les bâtisses) est tout simplement ce que vous seriez prêt à payer pour acheter cet élément en question. En oubliant donc pour un instant cet attachement psychologique normal pour des biens qui sont vôtres, il faut essayer d'estimer ce que vous paieriez pour chacun des éléments de votre capital si ces éléments appartenaient à d'autres que vous. On peut dire aussi que cette valeur est celle à laquelle vous croyez raisonnablement pouvoir vendre chacun des éléments de votre capital si vous aviez à vous en défaire d'ici quelques mois.

Ne pouvant entrer ici dans tous les détails, je vous invite immédiatement à juger selon les principes ci-dessus de la valeur d'ensemble de vos capitaux fonciers, c'est-à-dire:

Terre défrichée plus terre non défrichée plus bâtisses d'exploitation et de résidence: \$... 00

#### b) Répartition du capital foncier

De la même façon, essayez maintenant de répartir la somme ci-dessus inscrite entre ces quatre éléments:

- 1. Maison d'habitation \$ .00
- 2. Bâtisses d'exploitation: \$ .00
- 3. Terre défrichée: \$ .00
- 4. Terre non défrichée: \$ .00
- Total (comme ci-dessus): \$ .00

Vous hésitez probablement assez peu en ce qui concerne la terre défrichée et la terre non défrichée mais bien plus pour les bâtisses. Et cela parce que, par exemple, vous avez peut-être construit une grange ou une autre bâtisse il y a peu de temps... et, sachant ce qu'elle vous a coûté, vous êtes tenté de forcer sa valeur. Car la valeur réelle, telle qu'expliquée ci-haut, est inférieure au coût de cette bâtisse, déduction faite de l'amortissement suivant les taux indiqués la semaine dernière. Restez cepen-

dant honnête avec vous-même et ne forcez pas la valeur de vos bâtisses. Je reviendrai sur la différence qui vous tracasse après le premier avril quand nous en aurons fini avec l'inventaire.

J'en profite cependant tout de suite, (l'occasion est bonne), pour attirer votre attention sur la prudence qui doit toujours présider à la construction de nouvelles bâtisses agricoles. Celles-ci, à peine construites, peuvent avoir une valeur notablement inférieure à ce qu'elles ont coûté, et cela pour bien des raisons...

N.B. — Une petite erreur que vous avez probablement corrigée s'est glissée dans mon tableau de la semaine dernière. A constructions en briques, normalement amortissables en 40 ans, il faut lire un taux d'amortissement de 2.5% au lieu de 2 seulement.

### A l'école d'agriculture, les 14 et 15 mars

## Journée d'études maraîchères à Brigham

Tous les producteurs de fraises, de framboises, de tomates et de blé d'Inde sucré de la Vallée Richelieu sont invités à prendre part à deux grandes journées d'études maraîchères qui auront lieu prochainement, soit les 14 et 15 mars courant, à l'École d'Agriculture de Brigham, localité située non loin de Farnham.

Le programme de ces deux journées d'études, qui sont organisées par le Service provincial de l'Horticulture en collaboration avec les autorités de l'École de Brigham, sera le suivant:

A) MARDI, LE 14 MARS — Etude sur la culture du fraisier et celle du framboisier, par M. C.E. Ste-Marie, de la Station Expérimentale de l'Assomption, et M. G. Giroux, du Service de l'Horticulture, à St-Jean;

B) MERCREDI, LE 15 MARS — Dans l'avant-midi, étude sur la culture du blé d'Inde sucré, par M. G. Giroux, et dernières recherches sur le contrôle de la Pyrale, par M. Marcel Hudon, du Laboratoire fédéral des Sciences de St-Jean.

Enfin, dans l'après-midi: étude sur la culture des tomates pour la mise en conserve, par MM. Philippe Martin et Edouard Lavalée, deux agronomes spécialisés en la matière, du ministère de l'Agriculture. Pour cette culture, on y traitera du problème des variétés, de la fertilisation, de la production des plants et des arrosages contre les insectes et les maladies.

Tous les cultivateurs qui sont intéressés à l'une ou l'autre de ces productions, et qui habitent les comtés de St-Jean, Iberville, Rouville, Missisquoi, Richelieu, St-Hyacinthe, Bagot et les environs, sont donc invités à se rendre nombreux à ces journées maraîchères qui, à n'en pas douter, les intéresseront vivement. On pourra prendre le dîner à l'école, à un prix modique, et même le coucher pour ceux qui demeurent trop loin, à condition que l'on envoie son nom à M. Aimé Martel, à l'École d'Agriculture de Brigham, ou à M. G. Giroux, C.P. 218, Bureau des Agronomes, St-Jean, P.Q.

### LA MOULÉE DE DÉBUT SHUR-GAIN POUR POUSSINS EST PROFITABLE AUX ÉLEVEURS



"Pour élever 10,000 poussins par année, il faut ce qu'il y a de mieux."

R. Manford, Fort Farm Limited, Fort Saskatchewan, Alberta.

"15 années prouvent amplement notre satisfaction."

M. George Wilms, Steinbach, Manitoba.



"Nous n'avons perdu que 15 poussins sur 4,000... preuve de haute vitalité."

Jonathan Kember, R.R. No 1, Sarnia, Ont.



"J'ai essayé ces moules et j'ai épargné \$72.00."

Alfred Campagna, Montclair, cté de Bellechasse, P.Q.



"La vitalité compte beaucoup pour nous."

Frederic Tibbets, R.R. No 2, Canning, N.E.



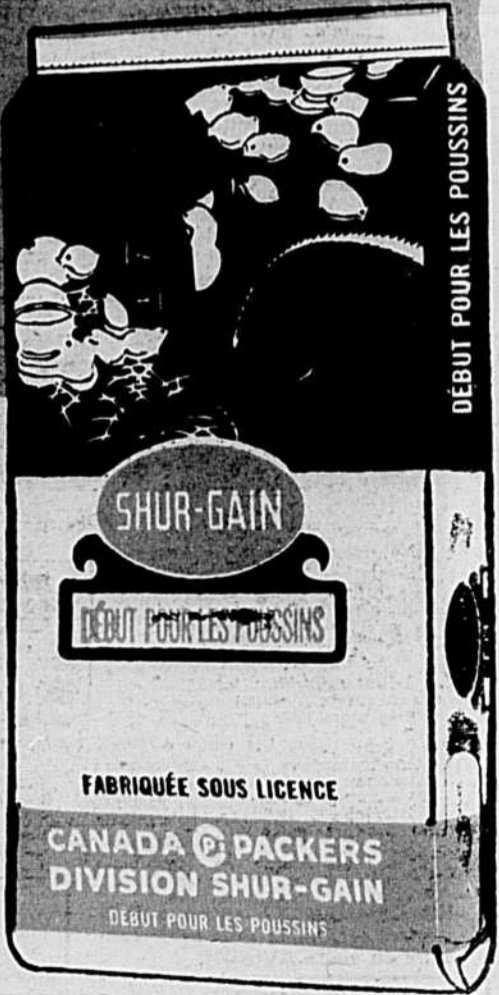
## VOUS POUVEZ CROIRE CES TÉMOIGNAGES!

Ces déclarations faites par des éleveurs de volailles fournissent la preuve des résultats supérieurs obtenus avec la moulée de début SHUR-GAIN pour poussins.

Et voici pourquoi SHUR-GAIN assure aux éleveurs de volailles les résultats qu'ils attendent: La moulée de début SHUR-GAIN pour poussins est composée selon les plus récentes données des recherches scientifiques en matière d'alimentation. Elle contient les proportions exactement requises de calories, de protéines, de vitamines et de minéraux indispensables. Elle a été mise à l'épreuve à la ferme expérimentale SHUR-GAIN et a démontré qu'elle assurait la santé, la croissance rapide et la faible mortalité que demandent les éleveurs de volailles.

Vous pouvez acheter la moulée de début SHUR-GAIN pour poussins directement du meunier SHUR-GAIN de votre localité, où le service est excellent et les moules toujours fraîches.

Les moules SHUR-GAIN sont éprouvées et adaptées aux conditions canadiennes



16

## PRODUITS LORRAIN

pour combattre la

# mammite

3

**METHODES D'APPLICATION**

Tubes d'onguent  
Seringues de plastique  
Suspension pour infusion



LORRAIN

LABORATOIRES Dr LEO LORRAIN  
LIMITÉE

VOTRE MEUNERIE LOCALE  
**SHUR-GAIN**

Votre Centre d'Alimentation Equilibrée

sous licence CANADA PACKERS

## L'OPINION RURALE

(Suite de la page 9)

Dans les paroisses agricoles, il arrive souvent que des particuliers soient propriétaires de fromagerie ou beurrerie. Pourtant, on n'a jamais pensé qu'il était absolument nécessaire qu'ils soient locataires ou propriétaires de toutes les vaches du canton pour alimenter leurs fabriques en lait ou en crème. Que l'on applique le même principe dans le domaine de la forêt et l'on n'aura pas à déplorer que les petits producteurs de bois subissent la concurrence des compagnies qui s'alimentent à même les forêts de la couronne.

Souhaitons que les bûcherons, nos amis, cessent d'être des errants qui perdent leur temps et se dégradent petit à petit à la recherche de la "talle", pour se fixer enfin sur un morceau de la patrie et travailler à sa grandeur.

Simon POULIN,  
Saint-Benjamin,  
(Dorchester).

N.D.L.R. — M. Poulin remarquera sans doute que nous avons dû couper sa lettre de beaucoup. Nous devons rappeler ici que les lettres de nos correspondants se doivent d'être brèves à cause de l'espace restreint dont nous disposons. Nous pensons avoir conservé l'essentiel de la lettre de M. Poulin (elle avait 12 pages), et nous espérons qu'il saura nous comprendre.

### "Un cultivateur" répond à M. Saulnier. . .

Je vous dirai que je n'ai été aucunement étonné que vous lisiez "La Terre de Chez Nous". Mais ce qui m'a le plus surpris, c'est que notre journal, la TCN, le journal de la classe agricole, se fasse prier pour faire paraître dans l'Opinion rurale un article pour défendre nos droits en matière d'éducation. Plus de deux mois s'étaient écoulés depuis que j'avais envoyé cette rédaction pour publication, j'ai même été obligé d'écrire à nouveau à la direction. On m'a répondu que c'était dû au manque d'espace; mais dès la semaine suivante on a trouvé de la place pour reproduire le texte de M. le Dictateur. Pourquoi, M. le directeur, cherchez-vous tant à étouffer la voix des agriculteurs?

En vous lisant, M. Saulnier, j'ai remarqué que vous disiez combien la classe agricole vous était sympathique et comment vous avez accepté de demeurer à la campagne pour mieux élever votre famille. Ce que je ne comprends pas c'est de voir combien vous changez de point de vue quand il s'agit de nos enfants à nous, les cultivateurs. Vous travaillez pour les envoyer à des écoles centrales de ville pour les faire instruire et pour en faire plus tard des voyous ne possédant aucune éducation. C'est ça que vous voulez pour nos enfants. Mais quand il s'agit des vôtres, vous êtes prêt à sacrifier de plus belles positions et de meilleurs salaires pour le bien de vos enfants. Pour nous, nos intérêts sont les mêmes. Nous désirons pour nos petits la tranquillité de la campagne, l'amour et le respect de la classe agricole et en particulier le confort de la vie de famille. De cette façon nous pourrions continuer à veiller sur eux. C'est pour ces raisons que nous voulons garder nos écoles de rang.

C'est vraiment indignant de voir combien il est difficile de construire une école en 1961 alors qu'on subventionne de milliers de dollars la Commission scolaire de Québec pour la construction d'écoles centrales. C'est décidé, on ne construit plus de petites écoles; on centralise, peu importe les inconvénients. On va tout centraliser aujourd'hui. On commence par les écoles, puis nos commissions scolaires et après ce sera le tour de nos terres. Et quand tout sera centralisé sur l'Etat, on ne sera plus maîtres de nos droits. Ce sera comme en Russie. C'est pour cette cause que vous travaillez, M. le Dictateur?

Si l'on tente de protester contre la centralisation, on nous traite d'entêtés, de démodés, d'ignorants et de "culte" de la piastre. C'est ça que nous sommes, nous, les cultivateurs que vous estimez tant. Je crois que vous ne nous connaissez pas assez pour nous traiter ainsi. Vous viendrez voir dans notre paroisse si nos écoles ne sont pas confortables et si notre personnel enseignant n'est pas qualifié. Dans tous les rangs nous avons des écoles neuves ou rénovées

pourvues d'un système de chauffage central et de toutes les commodités modernes. Tout le personnel enseignant est diplômé et reçoit un salaire plus élevé que celui fixé par les conventions collectives du diocèse. Vous viendrez voir aussi si nos commissions scolaires ont tant de difficultés à boucler leur budget? Vous seriez peut-être surpris. Si on avait l'avantage d'avoir de ces bonnes écoles de rang dans toutes les paroisses rurales, on n'aurait pas besoin de subventions pour

équilibrer le budget et nous n'aurions pas de misère à trouver un personnel enseignant compétent à qui l'on n'aurait pas peur de confier nos petits.

Veillez pas croire que j'en veuille plus aux professeurs qu'à d'autres. J'ai nullement voulu leur porter atteinte, mais seulement exprimer mon point de vue. J'ai trop d'estime pour nos instituteurs et je sais combien la tâche peut être parfois ingrate. Peut-être seriez-vous surpris de savoir que deux de mes filles

sont institutrices et un de mes garçons professeur et ils partagent les mêmes idées que moi.

Je me demande pourquoi quand il s'agit d'une décision aussi importante que la centralisation des écoles, on ne demande que l'avis des inspecteurs et des instituteurs et que l'on ne se préoccupe pas des parents. C'est là que j'accuse le département de l'Instruction publique de favoritisme.

Pour ce qui est de votre der-  
(Suite à la page 20)

# ILS PRÉFÈRENT TOUS UN RENAULT

✓ pour son économie, sa puissance et sa manoeuvrabilité

✓ à cause du SERVICE SUR PLACE assuré par la FÉDÉRÉE



## Quelques-uns des nombreux témoignages que nous avons reçus

- "Pour 158 heures d'ouvrage nous avons dépensé seulement 50 gallons de carburant!"  
(Mme Joseph Vachon de Palmarolle, Abitibi).
- "Pensez-y: 12 vitesses! Sur la route, rien de plus commode que ses vitesses synchronisées!"  
(M. Roméo Fortin de Ste-Hedwidge, Cité Roberval).
- "Le Renault est très simple et il a des sécurités qui préviennent les troubles qui pourraient se produire!"  
(M. Joseph Croteau, Amos).
- "Le blocage de différentiel — c'est un gros avantage dans les terres noires, parce qu'on ne se prend pas!"  
(M. Antonio Tousignant, St-Jean Deschailons, Cité Lotbinière).
- "Je peux aller de 0.4 à 18 milles à l'heure. J'ai toujours la vitesse qu'il me faut pour tous mes travaux!"  
(M. Jean-Marie Demers, St-Léonard d'Aston, Cité Nicolet).

### LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

TON

Marché Central Métropolitain — Boulevard Métropolitain  
Station Youville, C.P. 500, Montréal 11

Veillez m'envoyer tous renseignements gratuits sur les Tracteurs Renault.

NOM.....

ADRESSE.....



Espace payé par la Coopérative des Producteurs de lait de Montréal, avec texte publié sous l'entière responsabilité de cet organisme.

## Les contrôles du marché du lait nature

La nomination récente de M. J.-Marie Bonin comme attaché auprès de l'Office des marchés agricoles a été accueillie avec joie par toutes les parties en cause.

La responsabilité principale qui incombe à M. Bonin consiste à mettre sur pied un mode efficace et adéquat de contrôle indépendamment du système ou du moyen de commercialisation appelé à voir le jour sur le marché de Montréal.

Cette mesure arrive à point. Il était grand temps que le gouvernement provincial et les parties intéressées envisagent froidement le problème du contrôle car, à notre avis, c'est par un contrôle inadéquat que prennent naissance 90% des maux qui accablent la grande majorité au sein du Marché de Montréal.

Nos vœux les meilleurs accompagnent donc M. Bonin dans ses fonctions si importantes. Nous souhaitons qu'on lui facilite la tâche d'inaugurer des contrôles simples et rapides, efficaces, de tout repos, des mesures qui protégeront les intérêts des uns et des autres.

### Contrôles impliquent sanctions

Des sanctions doivent nécessairement découler des contrôles si on veut que ces derniers demeurent efficaces. Seules des sanctions sévères mais justes assurent le bon fonctionnement immédiat et la permanence des contrôles. Et pour que les contrôles sur le marché du lait de Montréal s'avèrent efficaces il faut absolument que les sanctions imposées aux fauteurs de trouble soient sévères à la mesure des conséquences de l'infraction et qu'on les applique en toute liberté, sans que la politique n'intervienne d'aucune façon.

Imagine-t-on un seul instant que la loi interdisant l'entrée de crème et de lait de contrebande sera respectée aussi longtemps que la sanction qui suit l'infraction mise en preuve impose une amende de vingt-cinq piastres! A quoi sert une loi empêchant la reconstitution du lait quand l'amende imposable s'élève à \$25 et les frais?

### Marché fermé contre marché ouvert

Les producteurs de lait du marché de Montréal jouissent d'avantages mais ils ont aussi des obligations. Depuis longtemps déjà, l'expédition au marché de Montréal était permise à un nombre minimum de producteurs munis d'un permis à cette fin. Cette situation, en réalité, pourrait persister mais à une seule condition près. Faute de quoi, si cette condition n'était pas remplie, on assisterait sous peu

à l'ouverture du marché de Montréal à tous les producteurs dont la production satisfait aux exigences du Service de santé de Montréal, sans tenir compte du besoin réel de lait, de la demande du marché.

Quelle est-elle cette condition si lourde de conséquence? Elle demeure entre les mains des producteurs reconnus sur le marché de Montréal qui doivent prendre garde de diminuer la quantité de leurs surplus car il est bien entendu qu'au moins vingt pour cent (20%) de la production totale du marché doit aller au surplus pour fournir toute la crème fluide à Montréal.

D'autre part, si on continue à diriger les surplus ailleurs qu'en des endroits de réception reconnus on s'expose à manquer de lait approuvé pour la crème, comme ce fut le cas l'an dernier, ce qui risquerait d'affaiblir l'emprise des producteurs sur le marché local.

Résultat pratique : pour sauver 5% ou 10% de sa production qui sera payée à l'échelle du surplus on s'expose à subir un marché ouvert sur lequel à peine 50% à 60% de la production sera payé à l'échelle du prix du lait fluide.

Cet état de chose fut clairement démontré par le sous-ministre de l'Agriculture du Québec lors de l'assemblée nationale des éleveurs Ayrshires le mercredi 22 février dernier.

Si les producteurs de lait du marché de Montréal ne veulent pas se réveiller un beau matin en ne vendant que 50% à 60% de leur production au prix du lait fluide, ils doivent consentir immédiatement à diriger de 20% à 25% de leur production vers les surplus et à les expédier seulement à un centre reconnu, telle la *Coopérative des producteurs de lait de Montréal*, qui a un contrat d'achat émis par l'Office des Producteurs.

L'heure est grave, pensez-y bien! Vous avez le choix entre 25% de surplus ou 45% de surplus? Il n'en dépend que de vous!

Raymond LANCTOT,  
secrétaire-gérant.

## La Coopérative des producteurs de lait de Montréal

516, rue CHATHAM, MONTREAL, P.Q. ET VILLE DE BROSSARD



**Les 2 Meilleures FRAMBOISES Rouges**  
Plants inspectés, certifiés, classés No 1  
**NEWBURG.** Hauteur moyenne. Fruits très gros, ronds, fermes, délicieux.  
**VIKING.** Géants, sans épines. Fruits très gros, coniques, excellents.  
Plantés en avril-mai produiront en août-sept.  
25 pour \$3.25; 100 pour \$10.00; 1000 pour \$75.00.  
F.O.S. magasin. Catalogue général GRATIS sur demande.

16

**W.H. PERRON & CIE**  
LIMITÉE  
515 BOUL. LABELLE, L'ABORD A PLOUFFE, P.Q. (Montréal 40) TÉL. MU. 1-1615



## LE COIN DU MARAICHER

PAR GÉRARD GIROUX  
agronome spécialisé  
en horticulture



### A St-Jean

## Les pomiculteurs du Québec réclament une usine de transformation

Cette résolution importante parmi d'autres, a fait l'objet d'une étude sérieuse de la part des membres de la Société Pomologique et Fruitière de la Province de Québec, qui vient de tenir son 67ième congrès annuel, soit les 28 février et 1er mars, à St-Jean.

Parmi les problèmes qui causent et causeront peut-être à l'avenir des ennuis plus sérieux à nos pomiculteurs du Québec, il y a, outre le problème de la classification, celui de trouver un débouché pour la pomme de qualité inférieure et ne répondant pas aux exigences du marché comme pomme de table. Pour résoudre ce problème, selon les congressistes, il n'y a qu'un moyen, celui de mettre sur pied, le plus tôt possible, une usine qui transformerait ces pommes de rebuts en sous-produits commerciaux, tels que : compotes, purée, gelée de pomme et autres produits connexes.

A l'heure actuelle, notre récolte moyenne totale annuelle, dans la province, est autour de 3,000,000 minots. De ce chiffre, on estime que, suivant les conditions du marché et la nature de la récolte chaque année, environ de 500,000 à 1,000,000 de minots de pommes déclassées pourraient être absorbées par cette usine de transformation. Ce qui préviendrait des débâcles désastreuses chez nos pomiculteurs. Une telle usine, comme nous l'avons signalé au congrès, serait opportune et efficace en autant qu'elle serait très bien organisée, administrée par des experts et installée à un endroit stratégique du sud de Montréal, à Laprairie, par exemple. Les membres de la Société Pomologique ont confié l'étude du projet à un comité spécial qui sera chargé de donner suite à leur résolution.

### Autres résolutions

Les autres résolutions d'intérêt capital, qui furent adoptées au congrès de St-Jean, ont été les suivantes : 1) l'uniformisation des standards de classification dans le but de favoriser le commerce interprovincial des pommes; 2) que la loi provinciale défende aux producteurs et au commerce de vendre de la pomme tombée après la date du 1er novembre; 3) que notre loi provinciale de classification exige que les "pommes dites tombées" soient classées, lorsque vendues ou mises sur le marché avant le 1er novembre; 4) qu'un permis spécial soit émis du gouvernement provincial pour tout camionneur ou colporteur qui s'occupe de ventes de pommes dans la province.

Comme l'on voit, le thème du congrès des pomiculteurs, cette année, a porté surtout sur la classification et la mise en marché.

### Les activités de l'année 1960

Dans son discours d'ouverture, le président de la société, M. Nolasque April, a fait une rétrospective de l'année écoulée pour cette organisation de producteurs.

Après avoir signalé l'augmentation des effectifs de la société, laquelle a été de 168 membres au cours de 1960, M. April déplora que l'exercice financier de l'année, même s'il est très acceptable, accuse une diminution de \$3,000 sur la réserve de \$7,000 que la société possédait l'année précédente. Cette tranche enlevée sur le fonds de réserve est due au coût élevé de la publication du rapport annuel et aux dépenses occasionnées de l'assemblée annuelle de 1960.

Par contre, le président a énuméré l'excellent travail exercé par la Société Pomologique au cours de la même année; entre autres, le succès remporté au Salon National de l'Agriculture par l'aménagement d'un kiosque sur la pomme du Québec, lequel fut un excellent moyen de publicité à notre industrie pomicole; ensuite, la mise sur pied d'un Comité de mise en marché au sein de la société; de même que l'organisation d'un Office de producteurs reconnu légalement par l'Office provincial des marchés, pour la vente des pommes en dehors de la province. Enfin, le président ne manqua pas de signaler aussi la série d'amendements que la société a demandés à la Législature de Québec, pour la modification de sa constitution, ainsi que la solution du problème de la fabrication du cidre, dont l'étude sera faite au cours de 1961, par le gouvernement de la province.

### Présentation de rapports et de travaux de recherches

Un certain nombre de séances du congrès furent consacrées à l'étude de travaux de recherches sur la protection des vergers contre les insectes et les maladies qui ravagent nos arbres fruitiers.

Ces travaux étaient le résultat de recherches entreprises par des spécialistes en la matière, tant au Service provincial de la protection des plantes que du Laboratoire fédéral des sciences à St-Jean, dans le but d'améliorer la répression des ennemis de cette culture par l'emploi de meilleurs insecticides et fongicides dans nos vergers. Les pomiculteurs en général ont porté une attention particulière à ces travaux, si l'on en juge par les questions qui furent posées dans l'assistance.

Quant aux rapports soumis par les représentants des comités, l'on doit mentionner : a) celui de M. Gérald Beaudin, délégué au Conseil canadien d'Horticulture; b) un rapport du Comité de Classification, qui fut lu par M. Paul Hébert, instructeur en culture fruitière au ministère de l'Agriculture; c) enfin, le rapport du Comité des Marchés, lequel fut présenté par M. W. J. Tawse, du Service des Marchés du ministère de l'Agriculture à Montréal.

Les pomiculteurs ont aussi pris connaissance de la loi de stabilisation des prix pour la pomme, au Canada, et qui peut être appliquée pour la vente des pommes sur le plan national, si les producteurs de chaque province le demandent. M. Stanislas Chagnon, sous-ministre adjoint de l'Agriculture, à Ottawa, et invité d'honneur à ce congrès, fut chargé d'expliquer le fonctionnement de cette loi, qui, malheureusement, n'a pas été comprise par un très grand nombre des pomiculteurs présents à l'assemblée.

Brevets d'invention  
MARQUE de COMMERCE  
en tous pays

**MARION, MARION,  
ROBIC & BASTIEN**  
2100, rue Drummond  
MONTREAL 25

### AVIS D'ASSEMBLEE

La Société d'Assurance des Caisses populaires et L'Assurance-Vie Desjardins tiendront leur assemblée annuelle les 14 et 15 mars prochains à Lévis. Le 14 mars, à 8.00 p.m., à l'auditorium du Collège de Lévis, Joseph Folliet, éminent sociologue français, prononcera une conférence sous les auspices de ces deux institutions d'assurance, fondées par les Caisses populaires.

PAGES

DU

FOYER

la fermière

# La mode chantante du printemps 1961

Les grands magasins de la Métropole présentent ces semaines-ci leurs collections pour le printemps et l'été. Elles chantent à leur façon le printemps et sont une invitation à la joie, à la détente, au sourire, au renouvellement. Comme le sont nos toilettes printanières qui apparaissent dans nos églises le matin de Pâques!

Je voudrais vous résumer ici quelques-unes de leurs caractéristiques. Je vous présenterai d'abord la gamme de leurs couleurs qui s'étend des roses aux jaunes, en passant par les blancs et les beiges sans oublier les verts et les bleus. Voici par exemple la gamme des roses présentée par Dupuis Frères: cyclamen, fraise, azalée, pastèque, framboise, rose Rio qui est d'une tonalité éclatante. Et celle des jaunes qui n'est pas moins riche: jonquille, canari, blé d'or, alternant avec celle des blancs teints: hêtre, nougat, crème, et des beiges. Le tout coupé de noir et de marine ne serait-ce que pour faire contraste et nous rappeler qu'ils sont toujours de mise et toujours beaux. Les bleus et les verts sont plus rares mais ils sont d'une douceur surprenante.

Tout est pastel et ce sont les chapeaux fleuris, aux tons multicolores qui se chargent d'égayer les ensembles et s'imposent par leurs formes volumineuses et leurs couleurs éclatantes.

On trouve beaucoup de quadrillés dans les costumes et les manteaux, mais ils sont doux et tendres. Qu'est-ce qui frappe dans leur coupe me demanderez-vous? Une certaine ampleur au corsage et parfois à la jupe, l'absence de col, des silhouettes dites parachutes très amples, des empiècements qui envahissent les manches et les corsages à côté de lignes très classiques et très sages dont nous nous accommodons et que nous recherchons à cause de leur simplicité et de leur résistance aux caprices de la mode.

Et dans celle des costumes? Ce que les commentatrices dési-

gnent comme une certaine fluidité et beaucoup d'aisance. Les blousons sont courts comme ceux qui accompagnent les robes, et dans bien des cas, ils dessinent à peine la taille.

En somme, je résumerai en disant que la mode du printemps et de l'été ne présente rien de révolutionnaire et que vous pourrez fort bien accommoder vos toilettes de l'année dernière à ses petites fantaisies. La longueur des robes, manteaux, costumes reste courte mais les commentatrices ne manquent jamais de souligner qu'il convient de l'adapter à sa silhouette et de ne pas abuser des ourlets courts qui peuvent gâcher l'apparence et qui sont portés avec avantage par très peu de personnes, il faut bien se le dire.

Je m'en voudrais de ne pas souligner les imprimés qu'on retrouve partout dans les défilés du printemps et de l'été: dans des teintes étonnantes et des alliances de tons surprenants. La collection des cotons Boussac a été une orgie de couleurs éclatantes comme celles que le coton peut se permettre et qui chante l'été. Ils sont souvent à dessins fleuris mais aussi inspirés de formes géométriques chères aux peintres non figuratifs ou encore des mariages de taches de couleurs savamment agencées.

Comment étaient les mariées? Je vous en présenterai deux: une en organza blanc orné d'appliqués de peau de soie sur une jupe à l'ampleur majestueuse; une en tulle blanc sur soie, richement brodée et accompagnée d'un voile disposé en coiffe. Il y en aura certainement quantité d'autres, pour tous les goûts et toutes les conditions.

Quand aux accessoires, ils sont souvent blancs et les souliers et sacs à main sont parfois assortis au manteau ou au costume: un détail qui plaira sans doute aux mariées de la saison. Les colliers sont volumineux, sans doute parce que les encolures bateau sont en vogue et que robes et deux pièces sont souvent sans col.

Et les maquillages? J'emprunte pour vous répondre les conseils que donnait à Montréal, Marc Laurent, un spécialiste en la matière venu pour l'inauguration d'un comptoir de maquillage dans un magasin de la métropole. Ils sont doux et légers. C'est du reste la caractéristique des maquillages qu'il suggère. Tout juste ce qu'il faut pour souligner la beauté naturelle et corriger quelques détails comme le pli de la bouche, la forme d'un oeil, le cerne des yeux, mais toujours discret à ce point qu'on le remarquera à peine et qu'il sera un défi au naturel. Ainsi on évitera les maquillages trop accentués des yeux qui durcissent le visage et les rouges à lèvres trop vifs. Le maquillage doit toujours être adapté à la vie que l'on mène... comme la coiffure du reste, c'est de bon ton de le rappeler. Inutile de vouloir copier les maquillages des comédiennes, des mannequins ou autres qui font bien dans l'ambiance où elles évoluent mais détonnent dans un décor de simplicité et de vérité comme celui de notre vie à nous en pleine campagne.

M.B.

## Éducation et avenir

L'Association du Québec qui patronne la Semaine de l'éducation lui a donné comme thème, cette année: "L'éducation, garantie de l'avenir." Un thème de ce genre peut être développé sous de multiples aspects, vous le savez comme moi. Son Honneur le Premier Ministre de la province en parlait lors de l'ouverture officielle de la Semaine à Montréal, en termes de "survivance de notre minorité française." Il parlait en chef de l'Etat québécois, préoccupé du rayonnement culturel de son peuple.

Nous, parents, ramènerons la question à des dimensions plus rapprochées de nos préoccupations de parents. Nous avons des enfants que nous avons mis au monde; nous devons les lancer dans la vie suffisamment armés pour qu'ils y trouvent une place confortable, servent leur pays avec honneur et soient de bons chrétiens. Nous savons que l'éducation que nous donnons à nos enfants, y compris le degré d'instruction et de culture dans le sens de leurs aptitudes et de leurs talents, est le meilleur placement que nous pouvons faire. Et nous savons que, pour rester dans la vérité, nous devons penser "éducation" dans son sens le plus généreux qui englobe non seulement l'instruction, mais aussi un développement physique harmonieux, une formation morale et religieuse adéquate.

Comme cultivateurs, nous sommes aussi intéressés à donner à l'agriculture une relève compétente. Nous avons été habitués à "perdre" nos fils et nos filles instruits. Si nous sommes attachés à notre profession, nous en gardons une certaine réticence devant les études trop poussées qui "déracinent"... Cela se traduit souvent en blocage systématique devant les gens qui nous invitent à repenser, par exemple, l'organisation de notre enseignement primaire et à exiger davantage de nos commissions scolaires au point de vue enseignement secondaire.

En termes d'avenir, comme nous sommes invités à penser "éducation" cette semaine, cela ne se soutient pas. Nos fils et nos filles qui deviendront cultivateurs et femmes de cultivateurs devront être des fils et des filles instruits, si nous voulons qu'ils réussissent et soient fiers et à la hauteur de ce que l'agriculture exigera d'eux.

À côté de cette "instruction" que nous leur paierons, il y a "l'éducation" que nous leur donnerons chez nous et qui les attachera à certaines réalités inhérentes à notre vie de cultivateurs: le fait de diriger une entreprise, d'être son maître, le travail en plein air en coopération avec la nature, près de sa famille et avec sa famille, l'aptitude à savoir attendre, à ne pas espérer un succès argent facile et rapide, l'amour des risques à prendre, l'amour du travail... Autant de valeurs et de réalités auxquelles ils s'attacheront ou dont ils se détacheront selon la façon dont nous les vivons devant et avec eux, selon l'expérience qu'ils en auront faite dans leur enfance et leur jeunesse.

Tous nos fils et toutes nos filles ne sont pas réclamés pour l'agriculture, mais tous, même ceux qui la quittent pour un autre chemin, peuvent en hériter cette formation précieuse partout dans la vie.

MARTHE BEAUDRY

## Échos de l'U. C. F. R.

### A. Normandin

#### Réunion du mois de février

Le Cercle de l'U.C.F.R. de Normandin avait en février lors de sa réunion mensuelle, un conférencier dans la personne du Dr Jean-Yves Morin, dentiste qui a parlé des "vocations", à l'occasion de la clôture de la Semaine des vocations. Il a insisté sur l'idéal à cultiver chez les jeunes, le définissant une "pensée de jeunesse réalisée dans l'âge mûr". Personne ne peut dire: ma vie ne servira à rien, elle sera inutile. Notre vie servira à quelque chose: elle peut être mise au service de l'Eglise, de la société. Il faudra faire fructifier ses talents. Les parents ont un grand rôle à jouer auprès de leurs enfants pour cultiver leur idéal et les inviter à réfléchir sur leur vocation, la volonté de Dieu sur eux.

À la suite de cette conférence que M. l'aumônier commenta dans son allocution, Mme Lucien Bouchard dirigea l'étude suggérée dans Femmes rurales pour le mois de février: "l'épanouissement de la femme par la parenté et le voisinage". Voici un bref résumé de la discussion: l'esprit de famille épanouit ses membres, développe chez eux l'esprit social qui est un antidote à l'égoïsme. La charité s'exerce et les personnalités s'enrichissent. Être souriant, franche dans son

sourire, sincère dans l'hospitalité qu'on exerce, être aimable et serviable, s'oublier pour faire plaisir, autant de mots d'ordre pour la mère de famille dont la conversation doit être charitable et intéressante; empreinte de sympathie pour consoler, gaie pour partager les événements heureux. Ses rencontres doivent être profitables, meubler son intelligence, améliorer la qualité de son travail. On ira à elle parce qu'elle est compréhensive et paisible.

Au programme de la partie technique, une démonstration, le jugement des exhibits du bois par Mlle Gertrude Cloutier, technicienne de la Commission scolaire, également au service de l'U.C.F.R., attribution des prix, exposé sur les rouages du métier à tisser.

La réunion s'est terminée par une discussion sur l'organisation d'un souper canadien devant avoir lieu cette année, dans la semaine de Pâques.

Mme René Boivin

### A Saint-Jérôme

Les effectifs du Cercle de l'U.C.F.R. de St-Jérôme de Métabetchouan sont actuellement de 113 membres: c'est une nouvelle qui a été communiquée aux membres présents à l'assemblée de février de ce cercle.

Mme la Présidente a profité de la réunion pour rapporter le contenu de l'allocution de Son

(Suite à la page 16)



A 686

TRON OLEG CASSINI DE LA SEMAINE — C'est le deuxième série nouvelle pour LA TERRE DE CHEZ NOUS. Si vous voulez en faire votre robe par excellence, choisissez, pour le tailler, un tissu comme une toile de soie, un piqué, un shantung, une peau de soie, un coton de fantaisie et soignez particulièrement le choix de boutons qui l'orneront. Ce patron no A-686 est offert dans les tailles suivantes: 10, 12, 14, 16 et 18. La grandeur 16 requiert 3 verges de 39" et il se vend \$1.10, tous frais compris. Commandez-le aux conditions ordinaires de ce service, en écrivant au Service des patrons, LA TERRE DE CHEZ NOUS, 815, ave Viger, Montréal 24.

BILLET

En écoutant jaser...

Pour une tempête, ce fut une vraie tempête. Songez donc aux millions de dollars que devront déboursier les compagnies d'utilité publique pour remettre en usage le service de l'électricité, du téléphone, etc. Durant le temps que le vent verglaçait la pluie qui tombait drue, nous attendions ou plutôt nous guettions ce qui pourrait arriver. Puis, le calme rétabli, nous avons constaté les dégâts, évalué les pertes qui nous touchaient personnellement et nous avons bien maugré un peu...

Au hasard d'un repas pris au restaurant, j'écoutais la conversation de quelques messieurs dont les propriétés furent endommagées et leurs beaux arbres brisés. Il y en avait deux d'entre eux qui montraient très haut leur mécontentement. Ils accusaient les compagnies et se proposaient de leur faire payer tous les dégâts... L'autre monsieur, lui, plus réaliste et plus juste aussi, essayait de faire comprendre à ces deux emportés que les dégâts causés par la tempête ne retombaient sur la responsabilité de personne. Chacun devait encaisser ses frais. "Est-ce au gré des financiers, industriels ou autres que la nature suit son cours? Qui lui commande? Pourquoi n'arrêtez-vous pas vous-mêmes ces éléments déchaînés? Vous vous rendez bien compte du ravage qu'ils causaient?" Les deux réclamants essayaient de rendre les compagnies responsables d'imprévoyance en cas de désastre et cela les justifiait de réclamer de gros dommages.

En écoutant jaser ces messieurs, je me disais que pas un humain ne peut commander à la nature. L'homme peut envoyer des fusées, des spoutniks à la recherche de ses secrets, jamais il ne pourra la mater... Le Créateur est le seul maître de ses œuvres et lui seul peut s'en faire obéir. Pas une compagnie si riche soit-elle, pas un homme, si intelligent soit-il pourra se protéger contre les tempêtes de quelque ordre qu'elles soient. Il nous faudrait parfois penser à cela et accepter courageusement certains inconvénients contre lesquels nous ne pouvons rien sans en faire payer les conséquences par les autres...

Marie DUPUIS



Filets de morue à la créole

Nos poissons

Pour la première fois cette année, le POISSON était l'hôte du Salon de l'agriculture. Nous vous présentons ici quelques-unes des recettes qui ont été suggérées aux visiteuses du salon, en plus des nombreux conseils qui leur ont été dispensés sur la cuisson des filets congelés, sur la façon d'apprêter le poisson salé. Les recettes qui suivent peuvent servir environ 6 personnes.

Mousse de poisson

1 1/2 tasse de poisson cuit (morue, flétan, saumon), 1 1/2 c. à table de gélatine, 3 c. à table d'eau froide, 1/2 tasse de mayonnaise, 3/4 tasse de crème de tomate, 1 c. à thé de sel, 1 c. à thé sucre.

Faire tremper la gélatine dans l'eau froide et dissoudre ensuite au bain-marie. Mélanger ensemble la mayonnaise et la crème de tomate. Ajouter le poisson effeuillé et la gélatine dissoute. Assaisonner. Verser dans un grand moule ou dans six moules individuels. Mettre au froid. Pour obtenir des gelées plus brillantes, badigeonner les moules avec de l'huile à salade. Démouler sur des feuilles de laitue. Accompagnée d'une salade de légumes, cette gelée vous fera, pour le soir, un repas léger et complet.

Chouder de morue fumée

4 c. à table de beurre, 2 oignons hachés, 3/4 tasse de céleri haché, 2 tasses de pommes de terre, coupées en dés, 2 tasses de morue fumée, coupée en dés, 4 tasses d'eau bouillante, 3 tasses de jus de tomate, 1/8 c. à thé de poivre, persil, thym.

Faire cuire l'oignon et le céleri dans le beurre fondu, pendant 5 minutes. Saupoudrer d'une cuillerée de farine. Faire cuire légèrement, en remuant. Ajouter l'eau, les pommes de terre, le poisson, le jus de tomate et les herbes. Temps de cuisson: 30 minutes.

Poisson à la créole

2 lb de filets de morue ou de flétan en tranches, 1/3 de tasse d'oignon haché, 1 tasse de céleri haché, 1 boîte de tomates, 4 c. à table d'huile, sel, poivre, sucre, 1 gousse d'ail.

Faire cuire dans l'huile, sur un feu doux, l'oignon, le céleri, l'ail finement hachés; ajouter les tomates, assaisonner. Cuire environ 10 minutes ou prolonger la cuisson jusqu'à ce que les légumes soient tendres.

Pendant ce temps, nettoyer et couper le poisson en 6 portions individuelles; le placer dans un pyrex huilé. Couvrir avec les légumes. On peut placer sur ce plat quelques tranches de citron. Faire cuire pendant 15 minutes, dans un four très chaud, 500° F.

Filets de morue Crécy

2 à 3 lb de filets de morue, 1 1/2 tasse de court-bouillon, 4 c. à soupe de beurre, 3 c. à soupe de purée de carottes, 3/4 tasse de crème, 4 c. à soupe de farine.

Cuire les filets coupés en portions individuelles au court-bouillon; les égoutter; les dresser sur un plat long.

SAUCE: Préparer une sauce avec 4 c. à soupe de beurre, 4 c.

à soupe de farine, 1 1/2 tasse de court-bouillon. Pour terminer la sauce, ajouter 3/4 de tasse de crème et 3 c. à soupe de purée de carottes.

Napper les filets de cette sauce; passer le plat quelques minutes à four chaud.

CONSEILS

LES FILETS CONGELÉS: Les filets de poisson congelés se cuisent congelés. Toutefois, si la ménagère veut les faire cuire dans la grande friture, il faut les faire décongeler dans une saumure: 1/2 tasse de gros sel pour une pinte d'eau; faire dissoudre le sel dans l'eau, y laisser tremper le poisson le temps de le décongeler, puis l'utiliser comme du poisson frais.

METHODE DE DESSALER LE POISSON: Laver le poisson pour enlever le surplus de sel. Le couper en quelques morceaux. Mettre tremper dans une grande quantité d'eau dégoûrdie pendant une période variant de 18 à 24 heures, ou jusqu'à dessalaison complète. Renouveler l'eau 2 ou 4 fois.

Le poisson dessalé augmente de près du tiers de son poids. (Service de l'information et de la propagande du Département des pêcheries, Québec, P.Q.)

Du 13 au 17 mars

Cours postsecondaires à Batiscan

Du lundi 13, au vendredi 17 mars inclusivement, les cultivateurs et les dames fermières du comté de Champlain pourront suivre des cours portant sur l'industrie animale, le reboisement et l'entretien des terres à bois et sur diverses autres questions inhérentes à la bonne régulation de l'exploitation agricole familiale.

Ces cours sont de l'initiative du Conseil d'orientation agricole, organisme constitué de représentants de toutes les sociétés agricoles masculines et féminines du comté de Champlain.

La séance inaugurale, à 10 heures a.m., lundi, 13 mars, donnera lieu à un exposé complet du programme élaboré par le Conseil d'orientation pour les dix prochaines années. On sait que deux concours de perfectionnement agricole d'une durée de cinq ans ont imprimé une forte impulsion au mouvement d'amélioration des cultures et de l'élevage.

L'équipe de conférenciers comprend M. Pierre Labrecque, directeur du Service de l'Industrie animale; M. Gérard Rivard, préfet des études de l'École Moyenne d'Agriculture de Nicolet; le Dr Guy Tardif, m.v.; M. Louis-Naz. Saint-Pierre, de Saint-Hyacinthe; le Dr Ph. Choquette, m.v.; M. Fernand Beaudet, instructeur en élevage; M. Pierre-A. Gélinas, (Suite à la page 16)

La couture chez soi

Nos patrons portent des instructions en français sur toutes leurs pièces: ces instructions sont une aide précieuse pour leur disposition sur le tissu et pour leur assemblage.

4637



7392

7392 COUVRE-PIED EN APPLIQUES. — Appliqués et bordures fleuris sur un fond blanc uni. Instructions pour l'assemblage des pièces, mesures et suggestions pour le pliage contenues. Instructions générales seulement en français. Prix: 45 cents, tous frais compris.

4637 CACHE-POUSSIÈRE, DES-HABILLE — Très facile d'exécution, ce patron peut être fort utile dans son genre. Grandeurs: 12, 14, 16, 18 et 20. La grandeur 16 requiert 3 verges et 1/4 de 45." Prix: 90 cents, tous frais compris.

4963



4847

4847 ROBE DE FILLETTE — Avec un brin de fantaisie qui plaira autant à la maman qu'à la fillette. Grandeurs: 2, 4, 6 et 8. La grandeur 6 requiert 1 verge et 1/2 de 39." Prix: 50 cents, tous frais compris.

4963 DEUX-PIECES — Les deux pièces sont toujours aimées et toujours pratiques. Celui-ci est sobre et convient bien aux tailles fortes. Grandeurs: 36, 38, 40, 42, 44, 46 et 48. La grandeur 36 requiert 4 verges et 1/4 de 33." Prix: 60 cents, tous frais compris.

S'IL VOUS PLAÎT, effectuer votre remise non pas en timbres-poste, mais en bons ou mandats de poste. Nous ne sommes pas responsables de l'argent envoyé sous enveloppe. Les patrons commandés vous parviendront dans un délai raisonnable. Ils ne sont pas échangeables à moins d'erreur ou de défaut grave. Aucune commande C.O.D. n'est acceptée.

Adressez vos commandes au

SERVICE DES PATRONS, LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger, Montréal 24



CIGARETTES

EXPORT

BOUT UNI OU FILTRE

# Le Courrier

"La Terre de Chez Nous" répond, ici, aux demandes de renseignements et de conseils qui lui sont adressées par ses abonnés. Avec sagesse et prudence, la directrice de cette rubrique s'efforce de résoudre les problèmes familiaux, moraux, domestiques, sentimentaux ou autres qui lui sont soumis. Toute discrétion est parfaitement gardée. On peut donc écrire en toute confiance: LE COURRIER DE LA TERRE DE CHEZ NOUS, 815, avenue Viger, Montréal 4, Québec.

Directrice: MARIE-LUCE

## A celle qui signait "Une qui pleure et est découragée"

J'aimerais que vous publiez ma lettre dans votre courrier pour répondre un peu à celle qui signait dernièrement UNE QUI PLEURE ET EST DECOURAGEE. Au début de mon mariage, il y a six ans, j'aimais bien mon mari. Je l'avais épousé malgré mes parents, mais j'étais majeure. Je crois bien qu'il m'aimait aussi. Il me l'avait dit souvent étant garçon mais j'ai compris bien vite après mon mariage que son amour était bien égoïste. C'était pour lui-même qu'il avait pris femme. Il ne manquait jamais une occasion d'aller en ville et il dépensait au jeu et à la boisson. Le samedi soir, il sortait en disant qu'il allait au cinéma mais c'est à la salle de danse qu'il se rendait et même dans des maisons peu convenables. Il rentrait à minuit, souvent à une heure ou deux du matin. Je vivais dans l'inquiétude. J'ai enduré cela pendant trois ans sans dire un mot. Je l'aimais et je pleurais toujours. Je faisais tout pour lui plaire. Je croyais que la venue des enfants le changerait, mais non. J'ai eu un enfant à tous les ans. J'ai été patiente mais en vain.

Un jour, je me suis décidée à lui dire ce que je pensais, mais il trouvait toujours le moyen de mettre les torts de mon côté ou sur d'autres. Aujourd'hui, il ne voit presque plus parce qu'il est malade, mais il sort et je suis toujours seule à la maison avec les enfants. J'en ai six. Jamais il ne m'a aidé même quand j'étais malade. Il commande et exige, c'est tout. Il ne rentre même pas de bois et je dois souvent le fendre. Je vais aux champs l'été; je vais au jardin, aux bleuets et je m'occupe des patates. Tout cela avec mes petits. Si je ne me soumet pas à cela, il tempête. Et je n'ai aucun support de sa famille si ce n'est de son père qui a l'air de me comprendre. Jamais je n'ai eu d'aide, même au moment de mes accouchements. Je suis épuisée et je porte les marques des coups qu'il m'a donnés. A jeun ou en boisson, il est le même: inabordable. J'ai tout essayé: douceur, rigueur. Il n'y a rien à faire. J'en suis venue à accepter mon sort; je reste avec lui à cause de mes enfants. Parfois, je me dis que je devrais partir, car il est aussi dur pour les enfants que pour moi. Il achète tout ce qu'il désire et jamais rien pour nous. Il faut que je me fâche pour avoir quelque chose d'utile. A table, il se sert le premier, peu importe ce qui reste pour les enfants... Je ne puis tout écrire, mais je voudrais que l'on sache qu'il y a beaucoup de femmes qui ne sont pas heureuses. Je ne sais pas si cela dépend d'elles ou si ce sont les hommes qui sont trop égoïstes. J'endure mon sort, en tout cas, et le bon Dieu, à qui je pense souvent, m'aide à supporter bien des choses. J'espère en votre encouragement.

### UNE QUI ESPERE BEAUCOUP DE LA VIE

R. — J'ai publié votre lettre, chère madame, même si elle n'est pas très encourageante pour la correspondante à qui vous la destinez. A moins que ce soit un soulagement de savoir qu'elle n'est pas seule à souffrir d'avoir un mari égoïste et dur. Mais je voudrais que les jeunes qui lisent votre courrier et qui sont souvent portés à juger de l'amour d'un jeune homme par ses déclarations d'amour sachent qu'elles s'illusionnent. C'est à ses actes qu'il faut juger d'un amoureux. A ses actes, je veux dire à ce qu'il fait, non à ce qu'il dit. Ordinairement, une jeune fille qui observe le comportement d'un jeune homme envers elle, envers sa mère, ses sœurs, sa famille, peut valuer son bon cœur ou juger de son égoïsme. Et elles devraient s'en donner la peine. Certes, un homme est-il en droit de s'attendre de sa femme qu'elle l'aime et lui soit dévouée, mais une femme ne peut croire que cela suffira à bâtir un foyer heureux. C'est à deux que se bâtit un foyer et le bonheur d'un foyer. Les déclarations d'amour qui ne sont pas appuyées sur des actes qui le prouvent n'ont pas grand valeur. Certes, le cas de cette correspondante est-il un peu plus extrême, mais elle voudrait qu'il soit une occasion de réflexions. L'égoïsme contre lequel elle réagit pas peut aller et engendrer bien des malheurs. Dans ce cas, cette correspondante a librement choli d'épouser un mari, malgré les avis de ses parents, peut-être se dire "Je l'ai voulu en quelque sorte". Tant mieux si elle trouve aujourd'hui la force de se tourner vers le bon Dieu. Cela méritera peut-être à son mari une grâce de conversion ou tout au moins celle de reconnaître ses torts. On pardonne facilement à qui reconnaît ses torts. Je la lui souhaite. Et je voudrais que les jeunes gens qui lisent

### R. — BOUVIERS

Il me semble que votre mère ne devrait pas permettre à vos frères de vous taquiner d'une façon si peu respectueuse. Ils mériteraient, en tout cas, une bonne leçon de délicatesse et de discrétion. Je ne puis rien vous dire au sujet des annonces que vous lisez dans les journaux... et je vous déconseille tout médicament pris sans prescription du médecin. Le "remède" que vous utilisez présentement est encore le plus inoffensif... Je comprends, à votre lettre, que vous êtes trop sensible aux remarques de votre entourage... A l'avenir, faites-vous une opinion personnelle les jeunes gens que vous rencontrerez... faites votre petite enquête, mais ne vous fiez pas à tout ce qu'en dira-t-on. A ce moment-ci, vous aimez penser qu'un jeune homme désire vraiment sortir avec vous... ce sentiment ne vous avait-il pas manqué jusqu'ici? Ne prenez pas cela pour de l'amour.

### R. — BRUNE AUX YEUX BLEUS

Je vous encourage à la patience. Et ne vous attardez pas à cet "amour" impossible pour le moment, puisque vos parents ne vous le permettent pas. Pourquoi ne pas vous tourner vers d'autres jeunes gens? Tout en discutant avec vos parents du bien-fondé de vos sentiments et des jeunes gens de votre entourage auxquels vous pourriez vous intéresser. Nos parents sont exigeants pour les jeunes parce qu'ils nous aiment et veulent notre bonheur. A votre âge, il arrive qu'on cherche à sortir, pour le plaisir de la chose, sans désirer également sortir à bon escient. — Votre poids normal serait d'environ 123 livres. Guy signifié: guide de la forêt.

### R. — UNE QUI ESPERE POUR L'AVENIR

La Croix-Rouge emploie très peu de personne, mais elle réclame énormément de dévouement bénévoles. Le personnel qualifié et spécialisé: infirmières, travailleuses sociales, etc., est à peu près le seul qui soit payé. Je doute, par conséquent, que vous puissiez songer à un avenir avec et pour la Croix-Rouge. Puisque vous avez fait une lie année, peut-être pourriez-vous songer à faire votre cours d'infirmière? Ce serait une porte d'entrée à un travail dans le genre de celui de la Croix-Rouge ou un semblable. Bonne chance dans vos projets!

### R. — MERCI MILLE FOIS POUR VOS BONNES REPONSES

Les techniciennes de laboratoire doivent faire un cours dit de "technologie médicale" et ce cours se donne à l'Université de Montréal. Il comporte une année à l'université et une année de stage dans un laboratoire. Il faut, pour y être admise, des études équivalentes à l'immatriculation senior ou, encore, une année de sciences après le cours primaire supérieur ou après le certificat de lettres-sciences. — N'employez plus de crèmes décolorantes à moins que vous ne consentiez à répéter ce traitement régulièrement. Essayez plutôt de décolorer ces poils en utilisant du peroxyde d'hydrogène à 20 volumes auquel vous pouvez ajouter, pour 1 tasse, 1 cuillerée à soupe d'ammoniaque liquide. Faites des applications répétées trois ou



Jacques Languirand raconte avec humour beaucoup d'anecdotes sur les Iles du Pacifique dans son livre: *J'ai découvert TAHITI et les Iles du bonheur* qui vient de paraître aux Editions de l'Homme. Il a parcouru plus de 35,000 milles, employant les moyens de locomotion les plus divers: bateaux, avions, jeeps, pirogues...

Les Tahitiennes sont-elles ce qu'on dit?

Un livre qui bouscule les préjugés et qui permet de fuir — à bon compte! — le vacarme de l'époque.

Bien que l'ouvrage soit magnifiquement présenté (couverture en couleurs de Jacques Gagnier, dix photos hors-texte) il est offert au prix habituel des Editions de l'Homme (\$1.00) et se trouve en vente dans toutes les librairies, les dépts de journaux ou chez le distributeur: L'Agence de Distribution Populaire: 1130 est, rue Laguchetière, Montréal. (Lafontaine 3-1182).

quatre fois par semaine, jusqu'à ce que vous soyez satisfaite du résultat.

### R. — D'UNE LECTRICE ASSIDUE

Comme vous êtes plutôt grosse et grande, je vous suggère une teinture foncée pour votre manteau de préférence aux teintes pâles qui sont, certes, en vogue le printemps et l'été, mais que vous n'avez aucun intérêt à porter: brun ou bleu par exemple. Votre poids normal serait d'environ 135 livres. Vos parents ne vous ont-ils jamais amené consulter un médecin? Je vous déconseille toute diète ou médicament sans prescription médicale. Il se peut que vous soyez du type "gros" et que vous ne puissiez pas ambitionner de réduire votre taille comme vous l'aimeriez. Comme vous êtes grande, il me semble que vous pouvez porter assez allègrement cette graiseuse...

### R. — LOULOU

L'appellation "assistante sociale" désigne souvent, à l'intérieur d'une agence de service social, une catégorie du personnel directement au service de la clientèle de cette agence, quand ce personnel ne peut porter le titre de "travailleuse sociale", qui est maintenant réservé aux membres de la Corporation des travailleuses sociales professionnelles de la province de Québec. Les aides sociales sont aussi des personnes qui, étant employées par des agences ou des bureaux de service social, sont semi-qualifiées ou non-qualifiées et travaillent ordinairement sous la direction d'un personnel qualifié. On rencontre aussi l'appellation d'auxiliaire sociale, qui s'emploie souvent au lieu de celle d'assistante sociale ou d'aide sociale. Ainsi, l'Institut familial et social des Soeurs Notre-Dame-du-Bon-Conseil, à Montréal, forme des "auxiliaires" sociales qui sont classées "aides sociales" dans certaines agences.

### R. — UNE MONTREALAISE AUX CHEVEUX NOIRS ET AUX YEUX BRUN FONCÉS

Ce jeune homme vous attire... et il se plaint à vous attirer, mais je doute qu'il vous aime. Un baiser n'est pas l'amour, chère correspondante. Je vous approuve de ne pas vouloir sortir avant l'âge de 17 ans; ainsi, vous ferez bien d'oublier ce jeune homme et ses baisers. Je vous conseille aussi de vous renseigner mieux, en causant avec votre mère, sur la façon de vous comporter avec les jeunes gens...

Q. — Je veux partir de chez moi parce que je ne m'accorde pas avec mes parents... J'attends votre réponse avec impatience. Aidez-moi... etc.

MERCI MILLE FOIS, BEAUCE.

R. — J'espère que vous vous reconnaîtrez sous ce pseudonyme... Chère enfant, dans la vie, il faut apprendre à se connaître et se tracer ensuite une ligne de conduite en conséquence. Les faits que vous me racontez vous ont, certes, appris un peu ce que vous êtes et le bien-fondé des "défenses" de vos parents... Je ne les trouve pas trop sévères. Peut-être ne sont-ils pas assez aimants et compréhensifs; peut-être votre mère ne vous a jamais parlé à cœur ou-

## Contre les fourmis

Au sujet de la publication 1055 "Les FOURMIS", du Ministère de l'Agriculture du Canada.

OTTAWA. — Pendant de nombreuses années, la lutte contre les fourmis à l'intérieur des maisons se faisait surtout au moyen du fluorure de sodium appliqué sous forme de poudre fine, de la poudre de derris et des pièges à fourmis faits d'appâts empoisonnés et attractifs.

A l'extérieur, on recourait surtout aux insecticides gazeux, tels que le bisulfure de carbone, le paradichlorobenzène et le cyanure de calcium.

Ces dernières années, les chercheurs ont mis au point un grand nombre de nouveaux insecticides. Plusieurs de ces produits, surtout le chlordane et la dieldrine, donnent de très bons résultats en destruction des fourmis. Ils tuent rapidement par contact et la pulvérisation conserve pendant ordinairement plusieurs semaines un effet résiduel suffisant pour tuer les fourmis qui visitent les surfaces pulvérisées.

Un bon nombre d'autres insecticides, y compris le DDT, le Lindane, le méthoxychlore, le toxaphène et l'heptachlore, donnent de bons résultats dans la lutte contre les fourmis.

La protection contre les fourmis à l'intérieur des habitations suppose en premier lieu des précautions élémentaires, la plupart se rattachant à la propreté. Voir au bon entretien des maisons; en garder l'intérieur bien propre. Ne jamais laisser d'aliments exposés à l'air libre. Ramasser les miettes et couvrir soigneusement les poubelles, surtout si elles renferment des substances sucrées. Autant que possible, ne pas garder à la cave ou ailleurs dans la maison du bois infesté de fourmis.

Ces conseils sont extraits de la publication 1055 intitulée "LES FOURMIS et leur répression au Canada," rédigées par un entomologiste du ministère de l'Agriculture du Canada. On peut s'en procurer gratuitement un exemplaire en adressant sa demande à la Division de l'information (publications), ministère de l'Agriculture, Ottawa.

males, l'hon. Walter Dinsdale; ministre sans portefeuille, l'hon. G. E. Halpenny.

### R. — UNE QUI ATTEND VOTRE REPONSE

Il n'est bien difficile de vous donner un conseil sans vous connaître et sans connaître ce jeune homme qui doit vous fiancer... Peut-être pourriez-vous retarder votre engagement. Un an de fréquentations, c'est peu et j'imagine que vous auriez intérêt à éprouver davantage la volonté de bien faire de votre ami. Je ne vous blâme pas de l'aimer et de lui faire confiance, mais, avant d'engager votre vie avec cet homme qui sera non seulement votre mari, mais aussi le père de vos enfants, vous ne réfléchirez jamais trop et vous ne serez jamais trop prudente. Si vous souffrez à ce point de ce que les autres peuvent dire de vous et de lui, étant donné son passé pas très flatteur, cela ne veut-il pas dire que votre confiance est un peu ébranlée? Une autre année pourrait vous raffermir ou vous ouvrir les yeux. D'autant plus que ce jeune homme n'utiliserait avantageusement pour faire des économies en vue de son mariage. C'est une ambition que vous pourriez avoir tous les deux d'un commun accord.

### R. — BRUNETTE AUX YEUX BLEUS DE LA BEAUCE

Continuez à vous fier à vos parents qui sont vos meilleurs conseillers quant à vos sorties... et sans envier le sort d'autres jeunes de votre âge, plus libres et certainement pas plus heureuses que vous. Peut-être pourriez-vous trouver d'autres moyens encore de vous distraire et d'occuper vos loisirs chez vous. N'ayez pas peur de lire, de coudre, de tricoter; ce sont d'agréables passe-temps dont vous pouvez, en plus, tirer votre profit pour la vie qui vous attend. — Vous êtes un peu plus forte de taille que la moyenne et votre soeur, un peu plus délicate.

### R. — ADOLESCENTE INQUIETE

Puisqu'il vous a déjà prouvé qu'il était jaloux, ne regrettez rien et oubliez ce jeune homme. Ne regrettez pas d'avoir été franche puisque vous avez fait ainsi le meilleur test que vous pouvez faire sur son caractère. — Yves signifie brillant; Denis, don de Dieu; Jean-Pierre aimable et roc; Michelle, portrait de Dieu; Lise, soucieuse; Nicole, vainqueur.

## BEAUCOUP DE NETTOYAGE À FAIRE?

### ÉCONOMISEZ TEMPS, TRAVAIL, ARGENT!

Pour extirper la saleté la plus tenace et la plus grasseuse, frotter ou laver avec une solution de 2 cuillers à table de lessive Gillett dans un gallon d'eau. Gillett s'acquie rapidement et efficacement des nettoyages difficiles; elle coûte cependant beaucoup moins que tout autre nettoyeur qui ne fait ce travail qu'à moitié. Gillett attaque la graisse et la crasse qu'elle extirpe des fentes et fissures, là où les autres nettoyeurs ne peuvent pénétrer. La lessive forme avec les matières grasses une solution savonneuse qui assainit et rend toutes surfaces absolument propres. Vous trouverez des douzaines d'autres conseils utiles dans une brochure gratuite de 60 pages, destinée à vous économiser temps, travail et argent. Demandez-la en écrivant à: Standard Brands Limited, 550 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.



Faits et gestes de nos jeunes

Les jeunes de Princeville

Le cercle des jeunes agriculteurs de Princeville compte 48 membres et il fut fondé en mai 1960. Il a son cercle d'étude et ses jeunes ont assisté aux cours de formation sociale donnés, l'automne dernier, à l'École d'agriculture de Nicolet.

Les jeunes gens du cercle participent à un concours d'élevage de génisses et ils participeront à l'exposition locale de Princeville et à celle de Victoriaville, rendez-vous annuel de tous les cercles de bovins de la région des Bois-Francs.

Les jeunes filles, au dire de Mlle Gisèle Sévigny, leur secrétaire, s'occupent du jardin et du parterre, travaillent avec leurs mères et s'entraînent à leur tâche de futures reines du foyer par l'assistance aux cours d'art culinaire et de couture donnés par les techniciennes du Service de l'économie domestique. Tous ces jeunes bénéficieront d'un cours de plusieurs leçons sur les problèmes de l'électricité à la maison et sur la ferme, qui seront donnés par la Shawinigan Water and Power.

Le cercle des jeunes agriculteurs de Princeville poursuit sa marche ascendante vers le progrès sous la direction de M. Vincent Lanouette, agronome-propagandiste et guidé, sur le plan moral, par M. l'abbé Marcel Poirier, aumônier. Le cercle reçoit, en outre, l'appui du Conseil municipal, de la Caisse Populaire, bref, de toutes les organisations religieuses, sociales et agricoles de Princeville.

Ce cercle a comme président : M. Amédée Gagné; vice-présidente : Mlle Huguette Lacourse; secrétaire : Mlle Gisèle Sévigny; directeurs : MM. Claude Vachon, Yvon Lemieux et Mlle Dolorès D'Aigle.

A l'Orphelinat agricole de St-Damien

Une trentaine de garçons de 5e et 6e années de l'Orphelinat agricole de St-Damien de Bellechasse apprennent, de M. Guy Gendron, agronome-régisseur des fermes des Soeurs de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, à Rivière-Ouelle, St-Tite-des-Caps et St-Damien, les rudiments de la science agricole.

Ces cours portent sur les sciences naturelles, les ennemis et auxiliaires des cultivateurs, les meilleures méthodes de culture, la comptabilité agricole, la construction des fermes, sur l'industrie laitière, sur l'élevage et l'alimentation des bovins, la coopération et les associations agricoles, la sylviculture et quelques questions sociales. Ces cours, encouragés par le Service de l'enseignement agricole, rendent service aux élèves.

La ferme de St-Damien qui sert de laboratoire pour ces cours mesure 1,100 arpents dont 450 en culture. On y élève 180 bêtes à cornes de race Ayrshire dont 85 vaches en production. La porcherie abrite 150 porcs de race Yorkshire; la bergerie, 25 brebis; et le poulailler, 1,200 poules Leghorn, Light Sussex et autres. Elle porte le nom de son fondateur, le chanoine J.-D. Brousseau. On a qualifié ses réalisations de "miracles de St-Damien."

Billet des jeunes

Tu es en cause!

On répète cette semaine: "L'éducation est la garantie de l'avenir" ... tout comme on dit de toi jeune de mon pays: "La jeunesse, c'est l'avenir."

Mais même si l'on mobilise toutes les forces du monde, tout l'argent de la terre derrière l'effort de tes parents, de tes prêtres, de tes éducateurs, de tes gouvernements pour ton éducation, on ne fera rien sans toi, jeune qui prépares ta vie et bâtis en même temps l'avenir de ton pays.

Tu rêves de faire quelque chose de bien, de bon, d'utile? Tu veux devenir quelqu'un? Sais-tu qu'il y a deux écueils auxquels tu te heurteras, deux grandes tentations auxquelles tu devras résister? Je les nommerai: l'ARGENT tout de suite gagné et l'AMOUR à un âge où il ne fait que distraire de sa route.

Pourquoi étudier si je puis gagner de l'argent tout de suite? Pourquoi me perfectionner puisque mon entourage ne le commande pas? Pourquoi me qualifier davantage en agriculture puisque je puis réussir sans cela, pour tout de suite du moins? Pourquoi préparer un Brevet B alors que je puis gagner avec un Brevet C? Pourquoi? Pourquoi? La forme de tentation est fréquente et elle s'appelle en gros; renoncer à son avenir... pour gagner tout de suite de l'argent...

Gagner tout de suite de l'argent... et aimer tout de suite. Voilà le deuxième écueil. Pourquoi mettre un frein à mon désir d'aimer? Pourquoi refuser de cueillir les roses de ma route? Comme si l'on pouvait ensuite rattraper un coeur libéré comme un oiseau farouche?

Ceci pour dire que les jeunes dont vous êtes et qui préparent leur avenir se doivent d'accorder tous leurs violons au diapason de leurs ambitions et de ce que l'avenir exigera d'eux.

MARTHE

TV — Radio — Pour les grands — TV — Radio — Pour les petits

Notre critique

avec Albert Rémy

L'art de divertir

Le devoir de divertir qui incombe à la télévision lui est aussi important que celui d'éduquer. Si j'avais à prouver cette affirmation, je prendrais comme point de départ le MUSIC-HALL de dimanche dernier.

Le MUSIC-HALL de dimanche dernier ne fut vraiment pas comme les autres! Toute la différence se résume en un nom: Gilbert Bécaud. On avait eu la bonne idée de réserver l'heure entière à Bécaud; ce n'était pas trop! Le talent explosif de l'impétueux chanteur français se serait assez mal accommodé des numéros accessoires qui meublent habituellement cette émission. Quand on a vu — et entendu — Bécaud, on n'a vraiment plus le goût de surveiller les prouesses de quelque acrobate.

Si Bécaud est un chanteur populaire, il n'est pas pour autant un vendeur de chansons insipides. Les chansons qu'il interprète ont pour elles un charme certain, fait de dynamisme et de romantisme. Toutes, ou presque, parlent d'amour, en des termes simples et poétiques. La qualité principale de ce répertoire est justement d'avoir établi un compromis aussi redoutable que rare: gagner le grand public avec des chansons qui sont suffisamment modernes pour lui plaire et suffisamment belles pour élever son goût.

L'émission bénéficiait d'ailleurs d'une réalisation impeccable. Tout tournait rond: les éclairages étaient très soignés, le travail de caméra était très efficace et savait saisir la vie de Bécaud (les mains par exemple, les yeux aussi). Le rythme a été maintenu du début jusqu'à la fin, grâce à un travail très minutieux — n'en doutons pas — de Jacques Blouin.

L'émission PREMIER PLAN de lundi dernier nous conviait à une entrevue avec André Breton. La place importante qu'a occupé cet homme dans l'évolution de l'histoire de la pensée européenne des années vingt justifiait pleinement la demi-heure; l'émission ne fut néanmoins pas des mieux réussies. Les questions de Judith Jasmin étaient pertinentes et susceptibles d'intéresser tout téléspectateur, même celui qui n'est pas au fait de la littérature. Breton cependant ne semblait pas tellement intéressé à répondre à ces questions. Il réussissait toujours à élucider la partie la plus importante de la question... à nos dépens. Il faut croire que cela fait partie des risques du métier!

Albert Rémy



NOTRE PATRON GRATUIT — Voici une jolie blouse en tricot qui accompagnera avec avantage une jupe ou un vêtement sport pour l'été. Elle est tricotée avec un fil de coton no 30 et se lave comme un gant. Le même modèle peut être exécuté en laine fine. Grandeurs: 32, 34 et 36. C'est le patron no K-5818-F avec toutes explications en français que vous pouvez vous procurer moyennant dix sous pour frais de poste et de manutention en écrivant au RAYON DU PATRON GRATUIT, LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515, ave Viger, Montréal 24.

CONCOURS POUR LES JEUNES RURAUX

MAGNIFIQUES PRIX

dont une bourse d'études d'un an à

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE D'AGRICULTURE de Ste-Anne-de-la-Pocatière

— ECOUTEZ —

L'HEURE "PILOTE" AU POSTE C.H.G.B.

Tous les dimanches à 11.30 hres a.m.

Cours postsecondaires...

(Suite de la page 14)

agronome; M. Roch Delisle, ingénieur-forestier, et M. Philippe Pariseau, expert en industrie laitière.

Ces cours sont organisés avec le concours du ministère de l'Agriculture de Québec et le Service de culture populaire du ministère de la Jeunesse. Ils sont gratuits et des prix de présence seront offerts tous les jours. M. L.-Ulysse Polvin, aviseur du Conseil, en est l'animateur.

En soirée, toute la semaine, des films d'intérêt agricole et rural seront projetés sur l'écran; l'admission est gratuite pour tous. (Communiqué).

Echos de l'U.C.F.R. . .

(Suite de la page 13)

Excellence Monseigneur Melanson aux dirigeantes réunies à l'occasion de la retraite sociale de janvier. Cette allocution avait porté surtout sur la famille et sur l'éducation à donner aux enfants.

Cette conférence fut suivie de l'étude sociale et de l'étude religieuse du mois, portant sur l'épa-

nouissement de la femme par la parenté, le voisinage et d'autre part sur les vertus de confiance, de persévérance, de présence que la femme est appelée à pratiquer dans sa vie familiale et sociale et au sein de ses associations.

La partie de cartes du 5 février fut un succès grâce au dévouement des responsables du comité des loisirs et la collaboration de tous les membres.

Conclusion de la réunion: l'U.C.F.R. est le plus beau de tous les mouvements et il convient d'en convaincre les dames et jeunes filles de notre milieu.

Institut AUDET

Etudes par correspondance

- Cours primaire et secondaire de 4e à 9e année
- Cours commercial et général de 10e à 12e année

\$4. par mois durée de 4 mois.

Certificat et diplôme

Manuels fournis

Prospectus sur demande

Début du cours: 24 mars

Dern. jour d'inscription: 21 mars

Institut AUDET C.P. 50

166pt. 107

Limoilou, Québec 3

LES ASSURANCES DE L'U.C.C.

VIE — INCENDIE — AUTOMOBILE  
RESPONSABILITE — RISQUES DIVERS



515, ave Viger  
Montréal 24, Qué.

VI. 2-6431



Les petites annonces

COUT DE L'INSERTION: 10 cents le mot. Prix minimum: \$2.00. RABAIS de 20% pour 5 insertions consécutives du même texte.

LES PETITES ANNONCES. "LA TERRE DE CHEZ NOUS" Victor 2-6431

AGENTS DEMANDES

BELLE OCCASION

VENDEZ vos vêtements sur mesures, directement au client. Compagnie établie depuis 1932.

AGUISAGE

AGUISAGE lames clipper, vaches, moutons, prix 75c set, réparations clipper brisés.

ANIMAUX A VENDRE

ATTENTION CULTIVATEURS. A vendre en tout temps, vaches et autres Holsteins croisées.

VACHES LAITIÈRES

VACHES à lait, sont meilleur marché, c'est le temps d'acheter.

ATTENTION CULTIVATEURS

ATTENTION cultivateurs! comtés Outaouais, Huntingdon, Beauharnois, St-Jean, Rivière.

TAUREAUX à vendre

TAUREAUX à vendre, 11 vaches, 8 taureaux, 8 vaches.

TETES Aberdeen-Angus

TETES Aberdeen-Angus dont taureaux enregistrés, 11 vaches.

RAQUETTES sucrerie neuves à vendre \$9.50 la paire.

COMMERCES A VENDRE

A VENDRE conserverie outillée pour tomates, fèves et blé d'Inde.

A MONT-LAURIER

A MONT-LAURIER, restaurant et magasin, 2 beaux logis au-dessus.

ENCANS PUBLICS

GROS ENCAN DE FERME

Il sera vendu par encan public, mardi le 14 mars 1961.

M. ROLLAND BELISLE

51-Augustin, Rang du Chicot Co. Deux-Montagnes, P.Q.

SPECIAL par achat de

100 lbs. Transport payé. 2/8 naturel 94c lb.

FIL A TISSER

FIL A TISSER, en coton 2/8 naturel irrégulier.

FEMMES FILLES DEMANDEES

AIDE générale, un peu de cuisine, été à la campagne.

CHEZ VOUS

CHEZ VOUS dans vos loisirs, si faire le montage à la main d'articles en cuir.

JEUNE FILLE

JEUNE FILLE compétente pour bungalow 6 pièces.

JEUNE FILLE

JEUNE FILLE demandée \$25.00 par semaine.

AIDE générale

AIDE générale distinguée et sérieuse entre 25 et 35 ans.

GARDES-MALADES

GARDES-MALADES graduées, avec expérience dans l'obstétrique.

HOMMES DEMANDES

POSITIONS DISPONIBLES au Canada, aux Etats-Unis.

POSITIONS DISPONIBLES

partout au Canada et aux Etats-Unis pour hommes et femmes de tout métier.

CENTRE D'INFORMATION

CENTRE D'INFORMATION POUR EMPLOI La Baie, 20 Qué.

HOMMES demandés

HOMMES demandés pour culture maraichère, nourris, logés.

HOMME marié

HOMME marié avec expérience pour travail général de ferme.

JARDINAGE

NOUS AVONS tout pour le jardinage. Catalogue gratuits sur demande.

SACS de sucre blanchis, 30c chacun, livraison immédiatement.

MACHINES - OUTILLAGE

SILOS préfabriqués: de 10 à 16 pieds diamètre, de 16 à 32 pieds de hauteur.

D.4 bulldozer

D.4 bulldozer \$2,500. D.D. Oliver avec winch \$2,500.

LEDUC EQUIPEMENT

LEDUC EQUIPEMENT 3145 Côte Vertu Montréal.

CAMION G.M.C.

CAMION G.M.C. 3 tonnes, modèle 1956, en parfait ordre.

2 TRACTEURS

2 TRACTEURS Cockshutt 30 hydraulique, 1 tracteur no 70.

MACHINE à bois

MACHINE à bois combinée, broyeur 12 pouces, scie à ruban.

EVAPORATEUR

EVAPORATEUR à vendre, 3 x 10, 400 chaudières, chalumeaux.

2 EPANDEURS

2 EPANDEURS à fumier 95 et 120 minots.

2000 CHALUMEAUX

2000 CHALUMEAUX d'acier 1 1/2 cent, ainsi qu'une pouille 22 M.H.

EVAPORATEURS

EVAPORATEURS usagés à vendre, 2 1/2 x 10 Julras.

ELEVATEURS

ELEVATEURS à balles Smoker, Chargeurs de balles sur le champ.

A VENDRE

A VENDRE bonne fournaise à sucre de 4 x 16, aussi bonne cabane.

CAMION Ford

CAMION Ford 1950, 2 tonnes, avec boîte couverte.

1 TRACTEUR

1 TRACTEUR Massey-Harris 50 hydraulique, 1 John Deere no 470.

ON DEMANDE

ON DEMANDE à acheter fer, fonte, cuivre, plomb.

PERSONNEL

VIEUX, EPUISÉ? Les tablettes toniques Ostrex aident à raviver des milliers d'hommes.

POUSSINS - POULETTES

POUSSINS-POULETTES. Vous avez ce qu'il y a de mieux en commandant nos poussins.

POULETTES - \$14 le 100

POULETTES Rock blanches - des milliers disponibles chaque semaine.

POULETTES de 4 semaines

POULETTES de 4 semaines. Races lourdes 40c.

AVICULTEURS, poulettes Light Sussex et Leghorn âgées de 7 mois.

POUSSINS d'un jour

POUSSINS d'un jour, Poulettes "Shaver" Starcross 288.

ACHETEZ dans le gros

ACHETEZ dans le gros: neuf races, Couvoir enregistré.

COUVOIR COOPERATIF

COUVOIR COOPERATIF DE BATHISCAN. Aviculteurs: commandez vos poussins.

POUSSINS & POULETTES

POUSSINS & POULETTES DEMARREES AUX PRIX DE GROS.

POUSSINS SCHUMMER

POUSSINS SCHUMMER 3,050 clients satisfaits en 1950.

POUSSINS lignés

POUSSINS lignés à chair et lignés à ponte.

VOULEZ-VOUS

VOULEZ-VOUS beaucoup d'œufs? Les hybrides Ames In-Cross.

ROCK BARREE

ROCK BARREE NEUHAUSER Lignée pure Bennett.

SURVEILLEZ

SURVEILLEZ la tendance du marché et commandez des poussins.

VOUS SONGEZ

VOUS SONGEZ à vos poussins? Avant de prendre une décision.

LES PRODUCTEURS

LES PRODUCTEURS de gros œufs, d'œufs de grosseur moyenne.

AVICULTEURS, poulettes Light Sussex et Leghorn âgées de 7 mois.

POUSSINS d'un jour

POUSSINS d'un jour, Poulettes "Shaver" Starcross 288.

ACHETEZ dans le gros

ACHETEZ dans le gros: neuf races, Couvoir enregistré.

COUVOIR COOPERATIF

COUVOIR COOPERATIF DE BATHISCAN. Aviculteurs: commandez vos poussins.

POUSSINS & POULETTES

POUSSINS & POULETTES DEMARREES AUX PRIX DE GROS.

POUSSINS SCHUMMER

POUSSINS SCHUMMER 3,050 clients satisfaits en 1950.

POUSSINS lignés

POUSSINS lignés à chair et lignés à ponte.

VOULEZ-VOUS

VOULEZ-VOUS beaucoup d'œufs? Les hybrides Ames In-Cross.

ROCK BARREE

ROCK BARREE NEUHAUSER Lignée pure Bennett.

SURVEILLEZ

SURVEILLEZ la tendance du marché et commandez des poussins.

VOUS SONGEZ

VOUS SONGEZ à vos poussins? Avant de prendre une décision.

LES PRODUCTEURS

LES PRODUCTEURS de gros œufs, d'œufs de grosseur moyenne.

(Suite à la page 18)



# LA REVUE DES MARCHÉS

## ANIMAUX VIVANTS

## DIVERS

## PRODUITS AVICOLES

Voici, au sujet des animaux vivants, les commentaires que nous fait tenir M. Gérard Rodrigue, assistant-surveillant de district du Service fédéral de l'industrie animale.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Ouest à la Pointe St-Charles, lundi le 6 mars.

Les arrivages lundi se chiffraient à 429 bouvillons, 415 veaux, 196 porcs et truies et 7 agneaux et moutons.

Les offres de bovins comprenaient environ une centaine de sujets de plus que lundi dernier, et se formaient de 75 bouvillons, 319 taures et vaches et 35 taureaux.

A la suite d'une bonne demande et d'arrivages encore légers, les transactions sur les bovins s'effectuaient rapidement sur toutes les classes. Les bouvillons se vendaient de 25 à 50 cents de plus que la semaine dernière en considérant la qualité. Les taures, vaches et taureaux s'échangeaient à des prix entièrement stables.

Les veaux étaient en assez bonne demande et rapportaient des prix à peu près stables à ceux payés la semaine dernière.

Les porcs se vendaient 25 cents de moins qu'à la fermeture la semaine dernière, tandis que les truies sont demeurées stables.

Seulement quelques agneaux et moutons étaient offerts, et ceux-ci se sont vendus à des prix stables.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Est, lundi le 6 mars.

Les arrivages lundi se chiffraient à 556 bovins, 740 veaux, 259 porcs et truies et 15 moutons.

Les arrivages lundi comprenaient environ 110 têtes de plus que la semaine dernière, et se formaient de 20 bouvillons, 490 taures et vaches et 46 taureaux.

Toutes les classes de bovins étaient en bonne demande et les prix payés étaient stables à ceux de la semaine dernière.

Les veaux s'échangeaient lentement et subirent une baisse de \$2. environ par rapport à la semaine dernière.

Les prix des porcs et truies n'étaient pas encore établis.

Seulement des moutons étaient offerts, et ceux-ci se sont vendus au même prix que la semaine dernière.

Prix payés, lundi, aux marchés à bestiaux, à Montréal (Pointe-St-Charles et Eastern Public Livestock Market, coin Iberville et Mont-Royal)

Renseignements fournis par le bureau du Ministère Fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, en collaboration avec les agents à commission (Montréal Livestock Exchange) des deux marchés à bestiaux et des différents acheteurs.

Les cinq membres du Montréal Livestock Exchange sont: Donovan M.G.; Maher W.H. Engr.; Mitchell & Beall, Ryan & Boyne & Rodolphe Tassé, agents à commission.

Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Coopérative Canadienne du Bétail; Maher W.M.; C. Dagenais et Louis Levine.

Pour renseignements supplémentaires, prière de s'adresser à M. Gérard Rodrigue, représentant divisionnaire, 316, rue Bridge, Montréal 22 - WE. 5-4638 4639.

## Porcs abattus

Ce qui suit est le différentiel établi pour les porcs vendus sur le marché en se basant sur le prix des porcs de catégorie "A" comme prix de base

### PRIX PAYES, LUNDI, LE 6 MARS

Marché de	Marché de	Marché de
Pointe St-Charles	l'Est	Toronto
A - Prix de base	29.75	29.00
B	28.75	28.00
C	26.75	26.00
D	26.75	26.00
Légers	26.25	25.50
Lourds	27.50	25.75
Extra - lourds	21.00-25.25	23.00-24.00
Semi - castrats	22.50	22.00
Truies	21.00-23.00	23.00-24.00

Les octrois du gouvernement fédéral au montant de \$3.00 sur les "A" sont payés par mandats attachés aux certificats de vérification.

### ARRIVAGES ET PRIX DE LA SEMAINE DERNIERE

Les 27, 28 février et 1er mars 1961

Sur le marché de l'Ouest les prix étaient stables avec la semaine précédente mais subirent une baisse de 50 cents mardi. Les truies valaient \$3.25 de moins que

la semaine précédente. Sur le marché de l'Est, les porcs se sont vendus 50 cents moins cher que la semaine précédente. Les truies ont rapporté \$1 à \$2.50 de moins.

### MARCHE DE L'OUEST

Catégorie A	\$30.00-\$30.50
Truies	\$21.00-\$23.00

### MARCHE DE L'EST

Catégorie A	28.00
Truies	\$22.00

## Fruits et légumes

LUNDI, 6 MARS 1961

Prix payés par les marchands de gros en fruits et légumes au Marché Central Métropolitain, jusqu'à 7 heures a.m. Ces prix sont fournis par le service de l'horticulture, division de l'inspection, ministère provincial de l'Agriculture, 306 est rue Craig, Montréal.

POMMES: McIntosh, belles, 3.00-3.25 "C" 2.00-2.25; Cortland 2.25-2.50 le minot (approvisionnement environ 1400 minots).

BETTERAVES: 90-1.00 les 50 livres.

CAROTTES: 1.50-1.75 les 50lb, cellos de 1lb en 50lb, 2.50-2.75.

CHOUX: 75c les 50lb.

NAVETS: No 1, 1.00-1.25, no 2, 70-75c les 50lb.

OIGNONS: rouges 1.35, jaunes, 1.75 moyens 1.50 les 50 lb.

PANAIS: 1.00/1/2 minot, 2.00 le minot.

POIREAUX: 75c-90c la douz.

SARRIETTE: 50c la d. de pqts.

## Beurre, fromage, lait en poudre

LUNDI, le 6 mars, sur le marché de Montréal, le prix du beurre s'établissait à 64c admissible et 63 1/2 non admissible, pour le beurre frais pasteurisé, Canada, première catégorie.

Le fromage blanc du Québec se vendait 31c., coloré 31c., prix de remise, paraffiné, F.O.B., Montréal, celui de l'Ontario, pas de cotation.

Le lait en poudre pulvérisé no 1 se vendait en sacs 8c à 11c, cylindre 7c à 10c.

Lait en poudre consommation animale 6 1/2c.

Poudre de lait de beurre, 6 1/4c.

Poudre de petit lait, 4 1/2c.

La demande pour les oeufs a été stable au cours de la semaine écoulée et les expéditions de l'Ontario se sont très bien vendues. Quelques chars de l'Ouest ont aussi été reçus sur notre marché. Les prix ont été stables jusqu'au début de cette semaine alors que le marché a fléchi dû à une demande plus faible.

Le marché du poulet de grill a été très fort et les arrivages suffisants, et les prix se sont quelque peu améliorés. La demande pour le poulet lourd a été stable et les arrivages adéquats. La poule lourde est encore rare sur le marché. Les arrivages de dindons à griller ont été faibles, et les prix aussi bien que la demande se sont améliorés.

## Volailles en boîtes

Semaine finissant

LUNDI, 6 MARS 1961

### POULETS ABATTUS

(6 livres et plus)

A	36c
B	32c
(5 et moins de 6 livres)	
A	31c-32c
B	27c-28c
(4 et moins de 5 livres)	
A	27c-28c
B	23c-24c
(3 1/2 et moins de 4 livres)	
A	25c-27c
B	21c-22c

### Poulets à griller et à frire

(Au-dessous de 3 livres)

A	25c-26c
B	20c-21c
Poulets éviscérés en vrac	
(5 et moins de 6 livres)	
A	43c-45c
(4 et moins de 5 livres)	
A	38c-39c
(3 et moins de 4 livres)	
A	34c-35c

Poulets à griller et à frire

(Au-dessous de 3 livres)

A	33c-34c
POULES ABATTUES	
(De 5 livres et plus)	
A	30c-32c
B	27c-28c
(4 et moins de 5 livres)	
A	22c-23c
B	19c-20c
(Moins de 4 livres)	
A	15c-17c
B	12c-14c
Poules éviscérées en vrac	
(4 livres et plus)	
A	39c-42c
(3 et moins de 4 livres)	
A	29c-34c
(Au-dessous de 3 livres)	
A	26c-28c
JEUNES DINDONS	
(moins de 8 livres)	
	41c-42c

## Oeufs

Prix sur place à Montréal

Oeufs triés	
(caisses gratuites)	
Extra-Gros	42 1/2c
A-Gros	42c
A-Moyens	41c
Petits	39c
B	36c
C	22c
Oeufs non classés	
(caisses retournées)	
Extra-Gros	35c-36c
A-Gros	34c-36c
A-Moyens	33c-35c
A-Petit	31c-33c
B	28c-30c
C	14c-16c

Prix de gros aux détaillants à Montréal (cartons d'une douz.)	
Extra-Gros	49c-50c
A-Gros	47c-49c
A-Moyens	47c-48c
A-Petit	44c-47c
B	41c-43c
C	27c-29c

Prix de détail

aux consommateurs (cartons de douzaines)	
Extra-Gros	55c-58c
A-Gros	54c-57c
A-Moyens	52c-56c
A-Petits	49c-53c
B	
C	

## Volailles vivantes

POULES

Prix aux producteurs à Montréal	
5 lbs et plus	20c-24c
4 livres et moins de 5	13c-14c
Moins de 4lbs	12c-13c

POULETS

6 lbs et plus	24c-30c
5lbs et moins de 6	21c
4 lbs et moins de 5	20c
Poulets à griller et à frire	
Moins de 3 lbs	20c

DINDONS

Jeunes dindons:	
Moins de 10lbs	28c-29c
Dindons adultes	
Moins de 20lbs	26c-28c

## Animaux vivants

MARCHE DE L'OUEST

MARCHE DE L'EST

Bouvillons

Bouvillons

Choix	24.00-24.50
Bons	23.25-24.00
Moyens	21.00-23.25
Communs	16.00-21.00
Vaches	
Bonnes (types à boucherie)	17.50-18.00
Bonnes, locales	17.00-17.50
Moyennes	16.00-17.00
Communes	15.00-16.00
Très communes	8.00-15.00
Taureaux	
Bons	18.75-20.25
Communs et moyens	14.25-18.50
Taures	
Bonnes	aucune
Moyennes	18.75-20.75
Communes	12.25-18.50
Veaux de lait	
Bons et choix	28.00-31.00
Communs et moyens	15.00-28.00
Veaux de champ	15.00-17.50
Agneaux et moutons	
Agneaux:	
Qualités diverses	16.00-13.00
Moutons:	
Bons	9.00 10.00

Choix	aucun
Bons	aucun
Moyens	aucun
Communs	16.50-21.00
Vaches	
Bonnes (types à boucherie)	17.50-18.00
Bonnes locales	17.00-17.50
Moyennes	16.00-17.00
Communes	15.00-16.00
Très communes	9.00-15.00
Taureaux	
Bons	19.00-21.00
Communs et moyens	14.00-18.50
Taures	
Moyennes	18.50-19.00
Communes	12.00-18.25
Veaux de lait	
Bons et choix	28.00-31.00
Communs et moyens	18.00-28.00
Veaux de champ et veaux d'un an	14.00-17.50
Moutons	
Oeufs	8.50

**L'OPINION RURALE**

(Suite de la page 11)

nière suggestion en ce qui regard de l'école normale rurale, je l'accepte volontiers et j'appuie votre proposition. De cette façon nous ne serons pas conduits seulement par des dictateurs!

Un cultivateur.

**"Des mythes qui ont la vie dure"**

J'ai dû lire deux fois votre article "des mythes qui ont la vie dure" dans l'édition du 8 février dernier. Franchement c'était écrit en noir sur blanc.

A vous lire chaque semaine, j'ai dû me rendre compte que ce que vous pensez vous l'écrivez sans faux-fuyant comme un chevalier sans peur et sans reproche. J'ai eu l'envie de vous en faire des reproches l'été dernier, vous savez, avant que ça change. Je me suis dit: "il est peut-être mieux placé que moi pour voir, pour entendre, donc juger."

C'est changé! QUOI? L'équipe. Oui l'équipe (avec un petit e), l'ancienne et la nouvelle. Il y avait quand même un sujet d'espérance. Je me rappelle un certain soir à St-Bruno de Guigues, au Témiscamingue: une grosse assemblée. Un député fédéral, lui aussi un chevalier sans peur et sans reproche, qui venait risquer son siège de député en osant s'attaquer aux gros manitous, les Barons de la forêt. Il l'a perdu. Même le député provincial avait décidé de rester chez lui, c'était sans doute trop risqué.

Alors, au soir du 22 juin, je me suis dit au moins on a ce-lui-là. Ça peut faire un peu de différence pour la pitoune que je couperai à l'avenir.

Le plan conjoint dont je fus le premier signataire et le proposeur; tout ça, ça remonte à la mémoire ce soir. Cent fois remettre l'ouvrage sur le métier. Ça me rappelle le vieux slogan: un homme, deux visages, pas le même homme, mais les mêmes visages. Il espère conserver son siège cette fois.

Je lui conseille de le bourrer. Mieux vaut prévenir que guérir. Un coup de pied, ça fait si mal.

M. le directeur, vous lui avez dit dans notre journal, la TCN. Je vous autorise à publier ma lettre. Le bien commun, le patrimoine national, la belle grande forêt, source de richesses pour le Canadien, tout ça c'est des mots vides de sens pour nos politiciens. Ils en ont plein la bouche et ça doit leur rapporter de généreuses prébendes pour la caisse électorale. En attendant que ça change pour vrai...

Emmanuel PETRIN  
Ville-Marie,  
Témiscamingue.

**Pourquoi \$1. de moins ?**

Monsieur

Résolution adoptée à une séance du Syndicat de l'U.C.C.C. de St-Cyprien en date du 10 février 1961.

Attendu que les membres du syndicat de l'U.C.C. de St-Cyprien sont tous vendeurs de bois de pulpe.

Attendu que la pâte à papier a atteint le plus haut prix jamais connu.

Attendu qu'on nous offre une piastre de moins la corde depuis quelques temps sans raison acceptable.

En conséquence il fut proposé par Ucide Bourdon

Secondé par Clément Cameron

Et résolu que le syndicat fasse pression auprès du ministère des terres et forêts afin de connaître le pourquoi de cette baisse. Il fut aussi résolu que cette copie de résolution soit envoyée à la Terre de Chez Nous et à toutes les fédérations de la province de Québec pour que celles-ci transmettent à leur syndicat respectif la manière de voir du syndicat de St-Cyprien et de se joindre à celui-ci en exerçant la même pression.

Signé: Ucide Bourdon, secrétaire.

**Dames, ouvertes à leur grandeur**

On s'attendait à ce que nos législateurs mettent les freins, un peu; ils ont tout lâché, avec promesse de contrôler. Comme le jeune, au volant, qui se lance dans une côte, au neutre, sous prétexte qu'il a un bon char.

Le gouvernement a grandement besoin d'argent; soit. Pense-t-il vraiment diminuer les déficits avec les millions de l'al-

cool...? Les chutes ne moudront jamais assez de blé pour nourrir tous les miséreux, les infirmes, les invalides, les aliénés, les prisonniers, les tuberculeux, les enfants abandonnés et sous-doués que les boissons alcooliques lui jetteront dans les jambes.

On pourrait, très facilement, prouver ça, par une enquête faite dans notre paroisse... qui n'est, pas du tout, pire que les autres; et, peut-être un peu plus fière, que d'autres; mais, il y aurait danger de "piétiner" le roseau cassé... ou de souffler sur la mè-

che qui fume encore."

Tous les ruraux, qui s'intéressent à la communauté, appelleraient une loi sage, celle qui fermerait les débits de boissons, le samedi soir à 10 heures, pour ne les rouvrir que le lundi matin — à la campagne.

Les ruraux, aussi, savent, par expérience, qu'aucun gouvernement ne réussira jamais à contrôler nos vendeurs de la campagne. L'appel des petites et grandes villes se faisant toujours grandissant, on continuera de patrouiller les garages et les cafés,

au milieu de la semaine; et, en fin de semaine, on laissera faire les curés et les Dames de Sainte-Anne... Et, nous ne voulons plus voir nos prêtres mêlés à ces sales affaires. Les ruraux ne seront jamais friands, non plus, d'aller perdre leur temps, et, souvent, faire rire d'eux, en cour. C'est pourquoi nous sommes indignés, devant la débâcle que l'on est en train de provoquer.

Le C.C.A.C. de St-Camille  
Roland COUTURE,  
Nicole LABRECQUE,

**PRODUITS PÉTROLIERS**



Quels que soient vos besoins en produits pétroliers songez qu'il y a toujours un produit **FEDEREE...** pour en prendre soin.

En achetant vos produits pétroliers à votre coopérative locale, vous achetez chez-vous !



**LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC**